les observations du conseil de surveillance

1977

Compagnie Bancaire
23 mars 1978

Mesdames, Messieurs,

Les mêmes causes qui en 1976 avaient permis à la Compagnie Bancaire et à son Groupe de poursuivre, malgré une conjoncture difficile, la progression de son activité et de ses résultats ont produit les mêmes effets au cours de l'exercice 1977 dans un environnement que l'approche d'une échéance politique capitale rendait encore plus incertain.

Dans ses observations sur les rapports du Directoire relatifs aux précédents exercices, le Conseil de Surveillance a déjà mis ces causes en lumière. Il a néanmoins tenu à ce que, par ma voix, elles soient à nouveau

énoncées devant vous, car elles se ramènent toutes à la qualité de la gestion assurée par le Directoire et par les services de la Compagnie Bancaire pour l'ensemble du Groupe, ainsi que par les équipes responsables de chacune de nos filiales.

Je vous rappellerai donc que la bonne marche de notre Groupe repose avant tout sur les facteurs suivants :

- la souplesse des appareils commerciaux qui ont su maintenir nos diverses activités aux environs des limites supérieures qu'autorisait l'encadrement du crédit sans jamais nous exposer à des pénalisations onéreuses;

- la sûreté avec laquelle est menée la politique de refinancement, laquelle nous paraît exemplaire d'une "transformation" sagement conçue pour éliminer les risques de liquidité et réduire au minimun les risques de taux;

- la confiance qui en résulte dans le crédit du Groupe, confiance grâce à laquelle plus de 1 Milliard 100 Millions d'émissions obligataires nouvelles ont pu être placées au cours du premier semestre, deux des filiales intervenant pour la première fois sur le marché avec un plein succès;

- une gestion des effectifs inspirée par le souci de maintenir un niveau d'emploi stable et de limiter la croissance des frais généraux, le freinage de la progression des salaires se trouvant quelque peu atténué tant par la participation des salariés aux fruits de l'expansion que par l'effet du contrat d'intéressement signé en début d'exercice;

- enfin, le bon climat des rapports généralement entretenus par la Direction avec les divers personnels, lequel n'est certainement pas étranger à la qualité du travail dans l'ensemble du Groupe.

Il n'en fallait certes pas moins pour traverser sans plus d'encombre une année au cours de laquelle se conjuguaient dans notre pays de puissants facteurs d'inhibition dont les uns, d'ordre économique, étaient, par leur origine, extérieurs à ses frontières, mais dont les autres, d'ordre politique, constituaient un handicap propre.

Au moment où je m'adresse à vous, les seconds sont caractérisés par le fait qu'un cap décisif vient d'être passé et que sont levées les lourdes hypothèques que faisait peser sur l'avenir de notre économie l'éventualité d'une mise en application du Programme commun. Comme vous le savez, l'une de ces hypothèques concernait très directement notre statut d'entreprise privée et donc votre position d'actionnaire.

Je n'avais pas manqué d'exprimer devant vous l'an dernier et, par la suite, devant des publics plus étendus, les critiques fondamentales qu'appelaient de notre part les projets visant les plus importants groupes industriels et la totalité du secteur bancaire. Je n'en suis donc que plus à l'aise pour me réjouir sans réserve aujourd'hui à la pensée que, sur ce point capital, notre avenir est désormais dégagé. Nous allons pouvoir poursuivre en commun, comme par le passé, l'œuvre à laquelle vous restez fidèlement associés et qui s'est largement développée dans le cadre du système de libre entreprise auquel nos compatriotes viennent, une fois de plus, de se montrer attachés.

Notre avenir ne sera pas pour autant exempt de difficultés et de problèmes. Ce qu'on appelle improprement la crise est en fait un processus mondial de réajustement de toutes les économies à des situations de prix et à des rapports de forces entièrement nouveaux. La durée nécessaire pour un tel réajustement échappe à toute prévision fondée sur l'expérience des récessions de caractère cyclique, lesquelles ne constituent pas de valables précédents. La donne économique qui devra

dans l'avenir déterminer nos décisions, les nouvelles limites de croissance auxquelles nous devrons nous adapter ainsi que les réformes d'initiative gouvernementale ou parlementaire susceptibles de transformer les marchés où nous opérons sont aujourd'hui, sinon toutes imprévisibles, du moins affectées d'une large incertitude.

Notre confiance dans l'avenir de la Compagnie Bancaire repose donc moins sur une analyse exhaustive des données de son activité future que sur les remarquables facultés d'adaptation dont ses équipes n'ont cessé de faire preuve face aux changements très profonds auxquels elles ont été déjà confrontées.

A titre immédiat, au surplus, il est permis d'espérer que l'échéance relativement lointaine de nouveaux affrontements électoraux laissera à un certain renouveau de confiance le loisir de se faire jour. S'il en était bien ainsi et si le Gouvernement prenait dans ce sens les mesures libérales qu'il a laissé prévoir, nous verrions dès cette année redémarrer les projets d'investissement des entreprises comme ceux des particuliers. Les marchés sur lesquels nous opérons seraient donc à nouveau porteurs. Dans le même temps, la consolidation du franc français sur les marchés internationaux devrait permettre la baisse des taux d'intérêt à court, moyen et long terme. Nous devrions, de ce fait, pouvoir réduire le coût de nos refinancements et procéder à des consolidations de trésorerie garantissant de façon satisfaisante nos bénéfices futurs. Les prochains exercices s'annoncent ainsi sous des auspices favorables.

La réappréciation du cours de notre action, à laquelle le marché a déjà commencé à procéder dès le lendemain du 1er tour de scrutin, est due à la disparition d'éventualités redoutées; elle ne traduit pas encore une juste évaluation de la valeur d'actif et de la capacité bénéficiaire de notre Compagnie. Je veux donc espérer que cette réappréciation se poursuivra dans les

semaines à venir, aidée peut être par les mesures d'ordre gouvernemental qui paraissent nécessaires pour faciliter le financement sain d'un renouveau d'investissements. Ainsi pourriez-vous connaître une salutaire atténuation de l'injuste pénitence que vous subissez depuis plusieurs années comme les actionnaires de la plupart des sociétés françaises, mais avec une particulière sévérité du fait que votre Compagnie se trouvait impliquée par les projets aujourd'hui périmés concernant l'ensemble du secteur bancaire.

Jacques de Fouchier
Président du Conseil de Surveillance

le rapport du directoire

1

Compagnie Bancaire
1977

Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 1978

La situation économique

L'économie française a supporté en 1977 le poids des efforts consentis pour rétablir les équilibres économiques fondamentaux de la nation.

Les dispositions arrêtées par les Pouvoirs publics à l'automne 1976 visaient à ralentir la hausse des prix par une décélération de la croissance des salaires, à interrompre la dégradation de la monnaie par un retour à l'équilibre des échanges extérieurs et à permettre une reprise des investissements par une restauration de l'autofinancement des entreprises.

Le blocage des prix et la diminution du taux de la T.V.A. ont fortement ralenti l'augmentation des prix de détail au premier trimestre. Plus tard, la hausse des cours internationaux des denrées alimentaires importées, les gelées exceptionnelles de l'hiver qui ont limité le volume des récoltes et déterminé une hausse du prix des produits alimentaires nationaux, enfin les ajustements inévitables des tarifs publics et de certains prix industriels ont fait obstacle pendant plusieurs mois à la poursuite de cette évolution. Les indices de prix les plus récents témoignent toutefois d'une certaine efficacité des disciplines appliquées.

La consommation des ménages et l'investissement des entreprises industrielles ont peu progressé, la première du fait des restrictions imposées à la croissance du pouvoir d'achat des rémunérations individuelles, le second en raison de l'existence de capacités de production inemployées. La production industrielle, qui avait retrouvé à la fin de 1976 les plus hauts niveaux qu'elle ait jamais atteints, ne les a pas dépassés en 1977.

Evolution des prix

(variations de l'indice INSEE des prix de détail pendant les trois derniers mois écoulés)

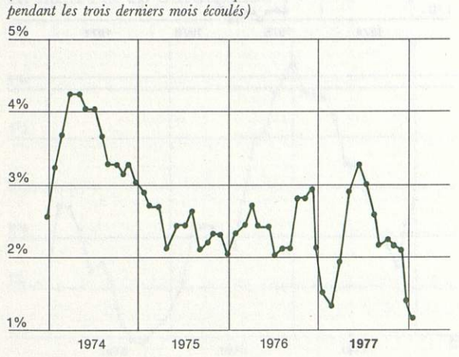

Production industrielle

(indice général INSEE, corrigé des variations saisonnières, base 100 en 1970)

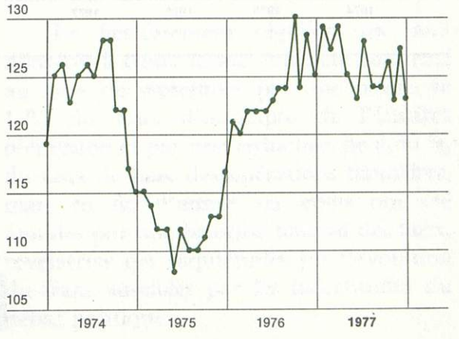

La stabilisation de l'activité économique et la réduction des cours internationaux de certaines matières premières industrielles importées ont rendu possible un retour progressif à l'équilibre du commerce extérieur. La parité du franc n'a pu être préservée vis-à-vis du mark ou du franc suisse, dont les revalorisations ont manifesté la résistance des économies allemande et helvétique, mais elle a été affermie à l'égard du dollar.

L'atonie de l'activité économique ne pouvant susciter un flux suffisant d'embauches, la situation générale de l'emploi s'est aggravée jusqu'à l'été. Le pacte national pour l'emploi, conclu au mois d'avril, a permis d'enregistrer pendant les derniers mois de l'année une réduction régulière du chômage.

Les progrès enregistrés en 1977 dans le rétablissement des principaux équilibres ont rendu plus saine la situation économique française. Les résultats acquis restent cependant précaires. Leur affermissement exige que la gestion de l'économie reste conduite avec rigueur et que l'adaptation de ses structures soit menée en harmonie avec la réorientation nécessaire des économies occidentales, et tout d'abord européennes.

Cours du dollar
(en francs, à Paris en fin de mois)

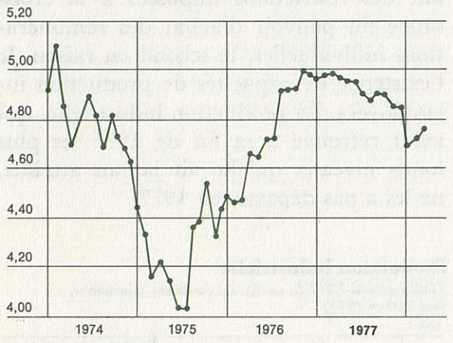

Cours du Deutsche Mark
(en francs, à Paris en fin de mois)

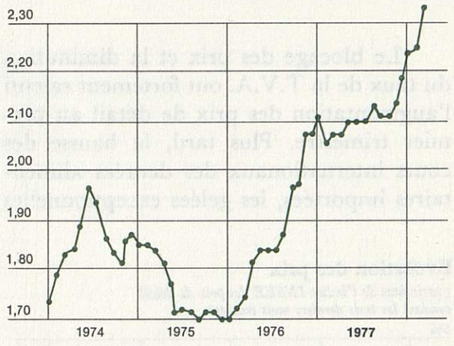

La situation monétaire

1 - L'évolution des taux d'intérêt

En 1976, la défense de la parité du franc avait conduit les responsables de la politique monétaire à relever tous les taux d'intérêt et à porter à un niveau exceptionnel l'écart entre les taux pratiqués dans notre pays et ceux appliqués aux opérations en eurodollars traitées sur le marché international.

En 1977, la diminution progressive du déficit des échanges extérieurs et la revalorisation du franc par rapport au dollar ont rendu possible une forte réduction de cet écart. Bien que favorisée par l'évolution des marchés de capitaux britannique et allemand, la baisse des taux d'intérêt nationaux n'a eu cependant qu'une ampleur limitée : les effets de la bonne tenue du franc ont été en partie compensés par les conséquences de la politique appliquée aux États-Unis, où l'inflation a été combattue par le contrôle de la masse monétaire et par la hausse corrélative des taux d'intérêt.

De plus, les difficultés de l'action menée par le gouvernement français contre la hausse des prix et les délais inévitables pour qu'une telle action aboutisse à un résultat significatif et durable ont fait obstacle en 1977 à la baisse du taux des opérations à long terme.

Ecart des taux des emprunts à 3 mois, en francs et en eurodollars

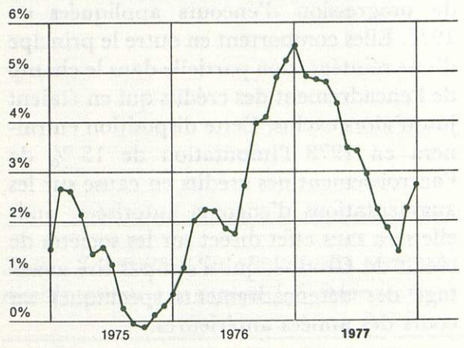

Ecart des taux des emprunts à court et à long terme
taux des emprunts à 5 ans (marché monétaire)
moins taux des emprunts à 3 mois (marché monétaire)

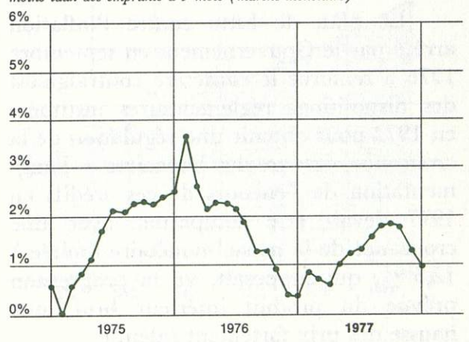

Le fléchissement régulier des taux d'intérêt à court terme avait été confirmé au mois de septembre par une baisse de 1 % du taux d'escompte de l'Institut d'émission et par une réduction de 0,30 % du taux de base des opérations bancaires, mais en fin d'année ses effets ont été annulés par une brusque tension des taux, révélatrice des inquiétudes sur l'évolution du franc suscitées par les incertitudes du débat politique.

Taux d'intérêt à court terme

——— emprunts à 3 mois (marché monétaire)
——— emprunts à 1 an (marché monétaire)

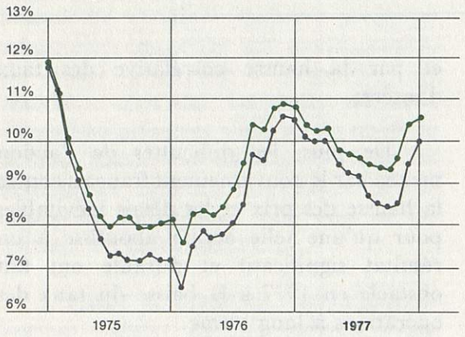

Taux d'intérêt à long terme

——— emprunts à 5 ans (marché hypothécaire)
——— obligations privées (sidérurgie exclue pour 1977)

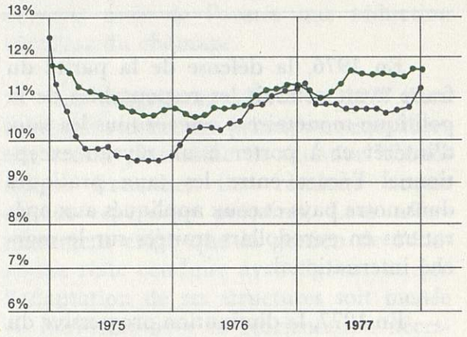

2 - L'encadrement du crédit

Le plan de lutte contre l'inflation arrêté par le Gouvernement en septembre 1976 a renforcé le caractère contraignant des dispositions réglementaires instituées en 1972 pour obtenir une régulation de la croissance des crédits bancaires : l'augmentation de l'encours de ces crédits en 1977 devait être compatible avec une croissance de la masse monétaire limitée à 12,5 %, qui supposait, vu la progression prévue du produit intérieur brut, une hausse des prix fortement ralentie.

Les établissements qui émettent des emprunts obligataires disposent de facultés d'encours de crédit supplémentaires. La Compagnie Bancaire et ses filiales ont tiré parti de cette disposition en 1977 mais, malgré leur importance, les émissions réalisées n'ont pu qu'atténuer l'aggravation générale des contraintes de l'encadrement.

L'exercice 1977 a illustré une nouvelle fois l'ampleur des à-coups que les inflexions du rythme de progression des encours provoquent dans le flux des engagements que peuvent consentir les établissements spécialisés dans l'octroi de prêts à long terme. Or les variations brutales de l'offre de crédits immobiliers, outre qu'elles perturbent la gestion des établissements distributeurs, affectent gravement les équilibres de la construction immobilière.

Les règles fixées pour 1978 prévoient la reconduction à très peu près des normes de progression d'encours appliquées en 1977. Elles comportent en outre le principe d'une réintégration partielle dans le champ de l'encadrement des crédits qui en étaient jusqu'alors exclus. Cette disposition entraînera en 1978 l'imputation de 15 % de l'accroissement des crédits en cause sur les augmentations d'encours autorisées, mais elle sera sans effet direct sur les sociétés de crédit du Groupe, qui n'ont pas tiré avantage des désencadrements spécifiques au cours des années antérieures.

L'activité du Groupe

L'encadrement du crédit a été un facteur déterminant de l'activité du Groupe en 1977.

Éprouvé comme contraignant par la plupart des établissements bancaires, l'encadrement a contribué à modérer l'offre de crédit et a ainsi estompé les conséquences que le ralentissement de la construction immobilière et l'atonie du marché des biens d'investissement ont eues sur le volume global de la demande de financements.

Le respect des limites imposées à leur développement a contraint toutes les sociétés de crédit du Groupe à maintenir le contingentement de leurs engagements; il a provoqué en particulier une baisse importante du flux des financements immobiliers nouveaux. Le montant global des crédits consentis, qui avait atteint 19,3 milliards de francs en 1976, n'a été en 1977 que de 18,9 milliards de francs.

La masse totale des concours à la clientèle en cours a néanmoins augmenté de 11 %; elle était en fin d'année de 47,0 milliards de francs.

Montant des crédits distribués
(hors agios, en milliards de francs)

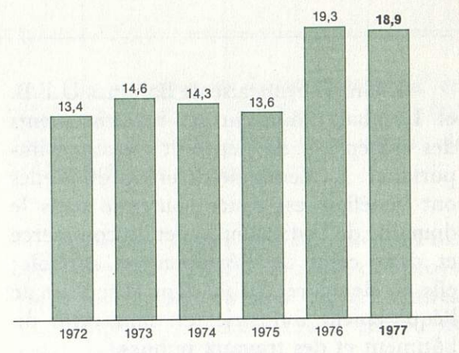

Montant des concours à la clientèle
(en milliards de francs)

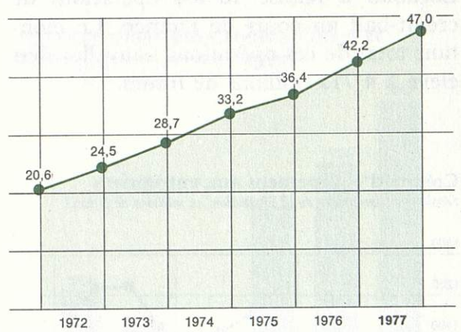

Note : L'activité et les résultats des principales sociétés du Groupe font l'objet d'un document plus détaillé, annexé à ce rapport (cf. fascicule 3).

1 - Les crédits d'équipement aux entreprises

L'Union Française de Banques U.F.B. et Locabail financent les investissements des entreprises de petite et moyenne importance. La demande de crédit dont elles ont bénéficié est restée soutenue dans le domaine de la distribution et du commerce et dans celui de l'équipement agricole; elle est demeurée faible dans le secteur de l'équipement industriel et dans celui du bâtiment et des travaux publics.

L'U.F.B. a distribué 51 300 crédits et Locabail a réalisé 18 400 opérations de crédit-bail au cours de l'année. Le montant total de ces opérations nouvelles s'est élevé à 4 713 millions de francs.

Crédits d'équipement aux entreprises
(évolution trimestrielle de la production, en millions de francs)

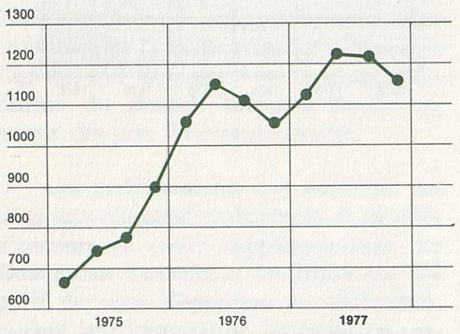

Les deux sociétés avaient en fin d'année 185 000 opérations en cours, d'un montant total de 8 139 millions de francs.

L'U.F.B. a obtenu en 1977, après dotation des provisions usuelles, un bénéfice brut avant impôt de 90,3 millions de francs, soit 113 francs par action.

Bénéfice de l'U.F.B., avant impôt
(en millions de francs)

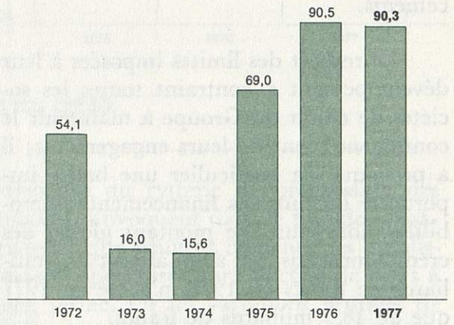

Le bénéfice brut de Locabail, après amortissements financiers et provisions usuelles, a été de 109,3 millions de francs, soit 72 francs par action.

Bénéfice de Locabail, avant impôt
(après amortissements financiers, en millions de francs)

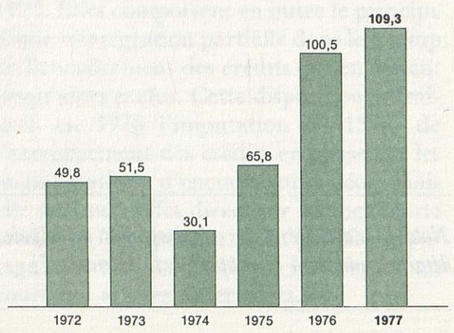

2 - Les crédits d'équipement aux particuliers

Cetelem finance l'ensemble des besoins d'équipement des ménages. Ses filiales Cofica et Cofibail-Auto sont spécialisées dans le financement de véhicules automobiles; la première consent des crédits, la seconde effectue des opérations de prêt-bail.

Les trois sociétés ont effectué pendant l'année 1 008 000 opérations nouvelles d'un montant global (hors agios) de 6 953 millions de francs.

Crédits d'équipement aux particuliers
(évolution trimestrielle de la production, en millions de francs, hors agios)

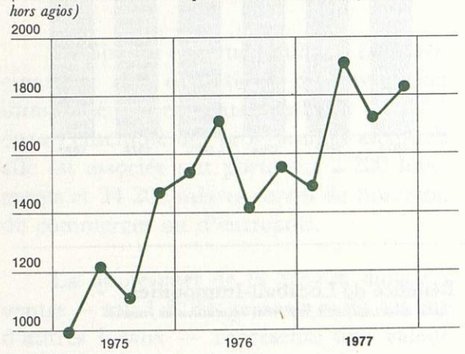

Le nombre de leurs opérations en cours atteignait en fin d'année 1 840 000 pour un encours global (hors agios) de 6 716 millions de francs.

Cetelem, Cofica et Cofibail-Auto ont obtenu en 1977, après dotation des provisions pour risques ou pour charges futures, un résultat consolidé avant impôt de 154,1 millions de francs.

Bénéfice consolidé Cetelem, Cofica et Cofibail-Auto, avant impôt
(en millions de francs)

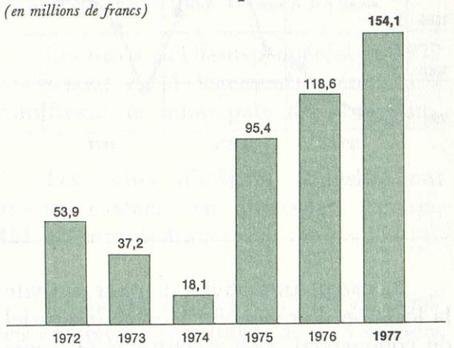

3 - Les financements immobiliers

L'Union de Crédit pour le Bâtiment U.C.B. et la Compagnie Française d'Épargne et de Crédit C.F.E.C. ont consenti au cours de l'année des prêts d'un montant global de 7 149 millions de francs :

- 1 534 millions de francs de crédits U.C.B. nouveaux aux promoteurs d'opérations immobilières;
- 5 092 millions de francs de prêts U.C.B. destinés à l'achat ou à la rénovation de

biens immobiliers, dont 58 % anticipent des crédits différés de la C.F.E.C.;
• 523 millions de francs de crédits différés de la C.F.E.C. en anticipation de prêts autres que ceux de l'U.C.B.

L'U.C.B. et la C.F.E.C. gèrent 760 000 dossiers. L'encours de leurs opérations s'élevait en fin d'année à 32 246 millions de francs, dont 30 187 pour les prêts de l'U.C.B. et 2 059 pour les crédits attribués de la C.F.E.C.

Financements immobiliers
(évolution trimestrielle de la production des crédits "acquéreurs", en millions de francs)

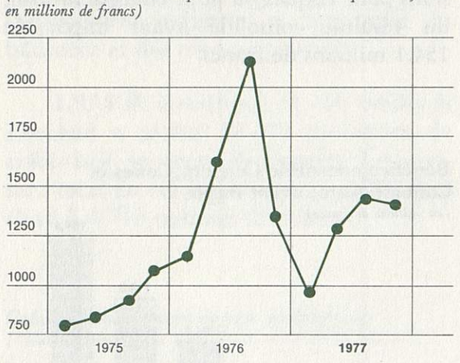

Le bénéfice consolidé de l'U.C.B., qui détient 99,9 % des actions de la C.F.E.C., a été en 1977 — avant impôt, mais après provision des créances douteuses — de 331,9 millions de francs, soit 84 francs par action.

Bénéfice consolidé U.C.B.-C.F.E.C., avant impôt
(en millions de francs)

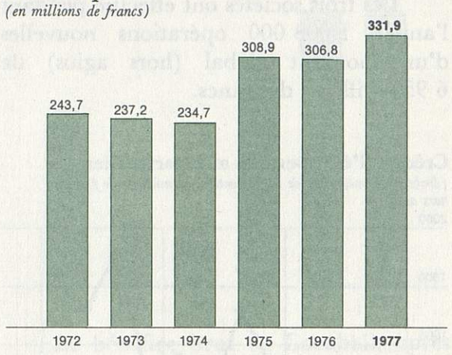

Locabail-Immobilier a pour activité la location d'immeubles à usage industriel ou commercial. Elle a contracté au cours de l'année 144 millions de francs d'engagements nets, dont 62 au titre d'opérations de crédit-bail et 82 au titre d'engagements de location simple.

Société à statut de sicomi, elle a obtenu en 1977, après amortissements financiers des immeubles loués en crédit-bail, un bénéfice de 66,2 millions de francs, soit 27 francs par action.

Bénéfice de Locabail-Immobilier
(après amortissements financiers, en millions de francs)

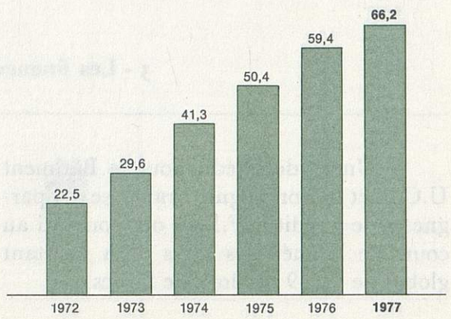

4 - La promotion immobilière

Ventes de logements
(évolution trimestrielle des ventes, en nombre de logements; quote-part Sinvim)

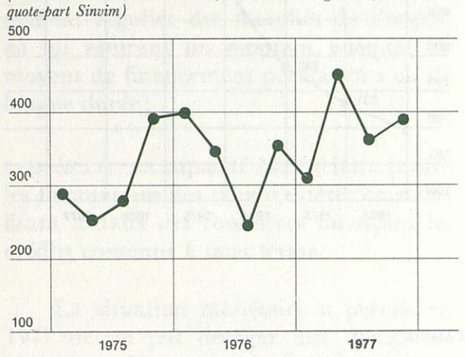

Bénéfice consolidé de la Sinvim, avant impôt
(en millions de francs)

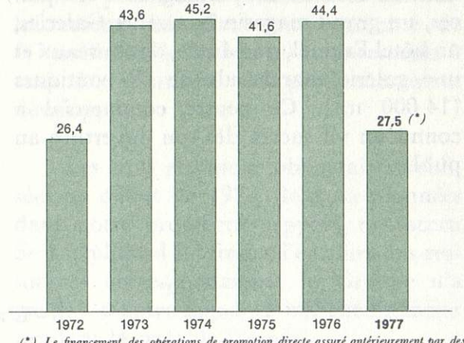

(*) Le financement des opérations de promotion directe assuré antérieurement par des avances non rémunérées, a donné lieu en 1977 à la perception d'intérêts qui ont accru de 7,2 millions de francs le bénéfice brut consolidé de la Sinvim.

La Sinvim effectue, seule ou en participation, des opérations de promotion immobilière. Les ventes réalisées en 1977 dans l'ensemble des programmes auxquels elle est associée ont porté sur 2 200 logements et 34 200 mètres carrés de bureaux, de commerces ou d'entrepôts.

La quote-part de la Sinvim dans ces ventes — soit 1 518 logements et 22 450 m² d'autres locaux — représente une valeur de 601 millions de francs.

Les mises en chantier opérées en 1977 concernent 2 911 logements, dont 2 132 constituent la quote-part de la Sinvim.

Les prises d'affaires nouvelles ont atteint, évaluées en quote-part Sinvim, 464 millions de francs.

La Sinvim a obtenu en 1977 un bénéfice consolidé avant impôt de 27,5 millions de francs, soit 22 francs par action.

5 - L'urbanisme commercial

A travers sa filiale spécialisée la SEGECE, notre Groupe réalise des centres commerciaux dont il assure ensuite la gestion. Au cours de l'année 1977, deux tels centres ont été mis en service :

• en avril, celui de Boissénart, dans la ville nouvelle de Melun-Sénart : 22 000 m²

pour un hypermarché et 40 boutiques. Le démarrage en est satisfaisant : 200 millions de francs de chiffre d'affaires en neuf mois.

• en septembre, celui de Marseille-Bourse, élément d'un ensemble complexe comprenant au-dessus d'un parking de 1 800 places, un grand magasin Nouvelles Galeries, un hôtel Frantel, un Musée, des bureaux et une galerie marchande de 68 boutiques (14 000 m²). Ce centre commercial a connu un vif succès dès son ouverture au public.

Surfaces commerciales réalisées depuis l'origine par la Segece
(en milliers de m²)

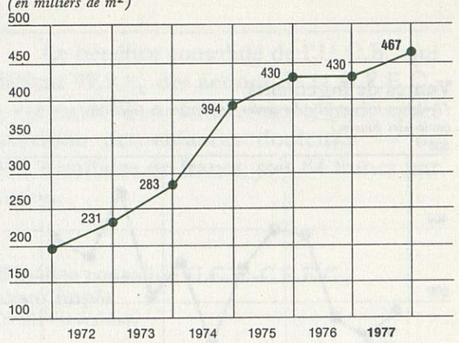

6 - L'assurance

Cardif a développé les opérations d'assurance qu'elle effectue notamment auprès de la clientèle des sociétés du Groupe.

Pendant l'année 1977, elle a conclu 25 150 contrats nouveaux et elle a encaissé 326 millions de francs de primes. Son bénéfice s'est élevé, avant impôt, à 6,2 millions de francs.

Le financement du Groupe

Les objectifs de notre politique de financement ont été exposés dans nos précédents rapports :

• maintenir le Groupe à l'abri des incidents susceptibles de troubler le fonctionnement régulier des marchés de l'argent en lui assurant un montant adéquat de moyens de financement permanents ou de longue durée;

• préserver sa capacité bénéficiaire contre les fluctuations des taux d'intérêt en stabilisant le taux des ressources finançant les crédits consentis à taux ferme.

La situation monétaire a permis en 1977 de ne pas déroger aux disciplines qu'impose la poursuite de ces objectifs permanents.

L'augmentation des encours du Groupe a engendré un besoin de financement de 4,8 milliards de francs qui a été satisfait sans que l'accroissement des capitaux collectés sur le marché monétaire dépasse 0,1 milliard de francs :

• les emprunts à court terme ont diminué en 1977 de 1,0 milliard de francs et ont été réduits en fin d'année à 0,2 milliard de francs.

• les emprunts, autres qu'à court terme, ont atteint 3,4 milliards de francs, dont 2,3 correspondent à la prorogation d'emprunts antérieurs et 1,1 à un accroissement net d'encours. Tous ces emprunts ont été faits pour des durées de deux à trois ans.

Les opérations traitées sur le marché hypothécaire se sont élevées à 3,3 milliards de francs, dont 1,1 au titre des renouvellements d'emprunts échus; elles ont été conclues presque exclusivement pour des durées de sept à dix ans.

Les moyens de financement liés aux accords permanents conclus avec des établissements bancaires ont augmenté de 0,7 milliards de francs; les financements à taux fixe y ont été plus particulièrement développés.

Les trois émissions obligataires réalisées au début de 1977, déjà mentionnées dans notre précédent rapport, ont accru de 1,0 milliard de francs l'encours des ressources correspondantes; le Groupe n'a pas fait d'autre appel au marché financier pendant le reste de l'année.

Le solde net des ressources et emplois divers a procuré au Groupe 0,4 milliard de francs, l'autofinancement également.

(en milliards de francs)

Augmentation de l'encours	**4,8**
Accroissements nets des ressources :	**4,8**
• marché monétaire	0,1
a) "long" *(*)* + 1,1	
b) "court" — 1,0	
• marché hypothécaire	2,2
• financements bancaires directs	0,7
• obligations	1,0
• ressources et emplois divers *(solde net)*	0,4
• fonds propres	0,4

(*) opérations d'une durée initiale supérieure à six mois.

Les ressources dont le Groupe dispose et les moyens de financement que lui procurent soit les capitaux qu'il contrôle, soit les accords permanents qu'il a conclus avec des établissements bancaires dépassent au total le montant de tous les crédits qui ne sont pas immédiatement mobilisables auprès des organismes publics de réescompte et assurent intégralement le financement de ces crédits jusqu'à leur complet amortissement.

(au 31 décembre 1977, en milliards de francs)

Encours non réescomptables	**37,2**
Moyens de financement	**41,9**
• *Fonds de roulement*	9,4
• fonds propres	3,1
• emprunts obligataires	3,4
• fonds de répartition C.F.E.C.	3,6
— immobilisations et divers	— 0,7
• *Financements bancaires permanents*	12,2
• utilisés	7,7
• potentiels	4,5
• *Emprunts sur le marché monétaire ou hypothécaire (*)*	20,3
• à 5 ans ou plus	7,2
• de 4 à 5 ans	0,5
• de 3 à 4 ans	1,1
• de 2 à 3 ans	4,5
• de 1 à 2 ans	6,3
• de 6 mois à 1 an	0,7

(*) selon les durées restant à courir.

Les emprunts de longue durée que le Groupe a contractés à taux ferme atténuent très fortement les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur le coût de ses ressources. Elles lui garantissent également le refinancement pendant les années à venir d'une part importante des crédits qu'il a consentis à taux ferme. A la clôture de l'exercice 1977, ces crédits s'élevaient à 41,4 milliards de francs et constituaient près de 88 % de l'ensemble des concours à la clientèle.

Taux des emprunts en cours

taux des emprunts nouveaux (à 1 an)
taux moyen des emprunts en cours

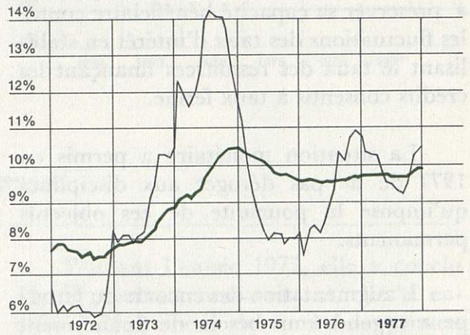

Amortissements comparés des crédits à taux ferme et des ressources à taux ferme

(en milliards de francs)
encours à taux ferme
ressources à taux ferme

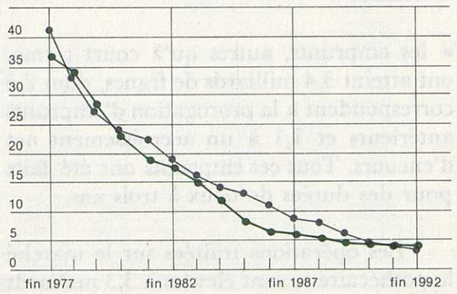

Obligations en cours

(en millions de francs)
émises par l'ensemble des sociétés du Groupe
émises par la Compagnie Bancaire

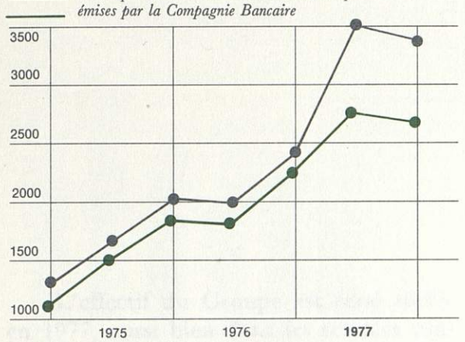

Emprunts à plus de six mois effectués sur les marchés monétaire et hypothécaire

Montants *(en milliards de francs)*

Répartition par durées

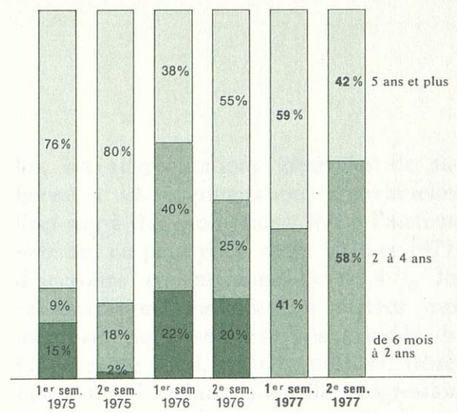

Le personnel du Groupe

L'effectif du Groupe est resté stable en 1977, aussi bien dans les services centraux que dans les unités décentralisées : les recrutements de nouveaux collaborateurs ont compensé les départs, lesquels ont concerné 290 personnes.

Les mutations intérieures au Groupe ont été fortement développées de façon à harmoniser les développements de carrière du personnel avec les évolutions, observées ou prévues, de l'activité des sociétés.

Réserve faite des rémunérations dont les accroissements étaient limités par la loi, les augmentations générales de salaires et les augmentations individuelles liées soit à des promotions, soit à l'ancienneté ont eu pour effet, entre 1976 et 1977, d'accroître en moyenne de 13,4 % les rémunérations individuelles versées aux membres du personnel. Les salariés du Groupe ont ainsi, pour la plupart, bénéficié en 1977 d'une nouvelle progression de leur pouvoir d'achat.

Les accords en vigueur dans le Groupe garantissaient à son personnel, à la fin de 1977, un salaire minimum de 30 550 francs par an. La moitié du personnel béné-

Effectifs du Groupe

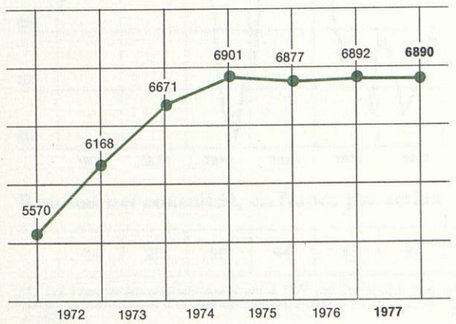

Part des emplois dans les unités décentralisées

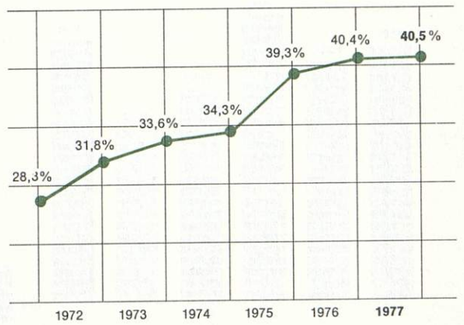

ficiait à la même époque d'une rémunération annuelle égale ou supérieure à 53 400 francs.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion, instituée par l'ordonnance du 17 août 1967, fait l'objet dans le Groupe d'un accord particulier conclu en 1969. Cet accord a donné lieu l'an dernier à l'attribution au personnel de 30,5 millions de francs. Hors le cas des salaires plafonnés par la loi, cette attribution correspond à 7,7 % des salaires versés en 1976.

Le personnel du Groupe bénéficie également d'un contrat d'intéressement conclu en application de l'ordonnance du 7 janvier 1959. Au titre de ce contrat signé en février 1977, il a reçu l'an dernier une allocation, immédiatement disponible, d'un montant global de 7,6 millions de francs.

Participation des salariés du Groupe aux fruits de l'expansion

Montants
(en millions de francs)

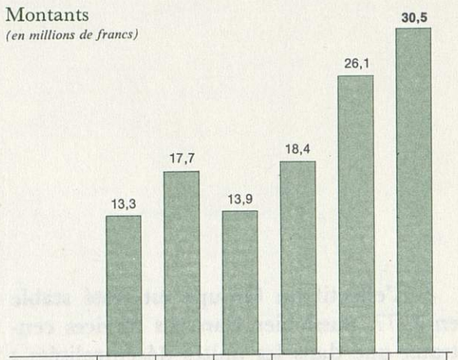

En % des salaires versés au cours de l'année de référence *(*)*

8,7%	9,6%	6,1%	6,2%	7,6%	**7,7%**

(*) Pour tous les salariés dont la rémunération est intégralement prise en compte, sans incidence du plafonnement fixé par la loi.

Les actionnaires du Groupe

L'évolution du marché boursier des valeurs à revenu variable n'a pas été favorable en 1977. Les cours se sont régulièrement dégradés pendant les premiers mois de l'année et l'indice général de la Chambre Syndicale des Agents de change est tombé en mai, après une baisse de plus de 20 %, à un minimum à peine supérieur à la moitié de sa valeur de référence, fin 1961. La reprise observée ultérieurement a été pour partie annulée par une nouvelle baisse en fin d'année.

La valeur moyenne de l'indice général des cours a été en 1977 inférieure de 17 % à celle de l'année précédente.

Le volume des transactions effectuées sur le marché à terme a diminué; leur montant a été inférieur de 23 % à celui de 1976.

1 - La Compagnie Bancaire

Cette conjoncture a pesé sur le cours des actions de la Compagnie Bancaire : malgré l'accroissement de l'actif net et la progression du résultat consolidé de la société, le niveau moyen des cotations a enregistré par rapport à 1976 une baisse de 8 %.

Les échanges d'actions de la Compagnie Bancaire ont porté en moyenne sur 2 353 titres par bourse.

Le Directoire, usant des pouvoirs que lui avait conférés l'Assemblée du 6 mai

Cours de l'action Compagnie Bancaire
(moyenne mensuelle des cours, en francs) (*)

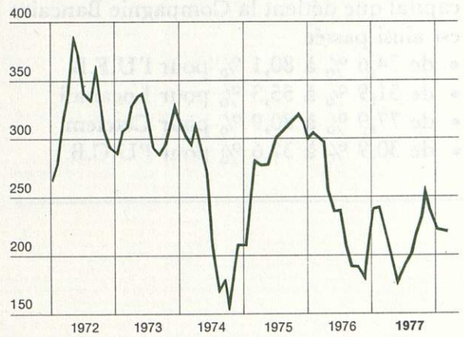

Résultat net consolidé, en francs par action

34	28	20	44	57	**67**

(*) Les cours et les résultats antérieurs à 1977 ont été ajustés pour tenir compte de distributions d'actions opérées gratuitement en 1973, 1975 et 1977.

Nombre des actions Compagnie Bancaire échangées
(moyenne quotidienne)

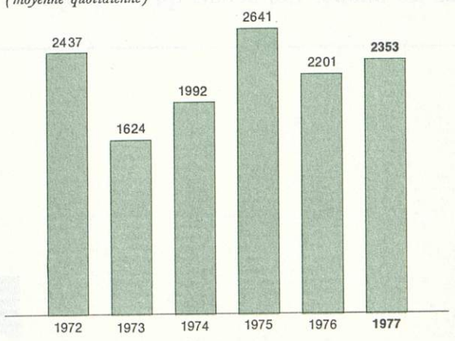

1975, a décidé le 4 mai 1977 d'élever le capital social de 306 299 000 à 382 873 700 francs. Les actions émises à cette occasion ont été libérées par incorporation partielle de la réserve provenant de plus-values à long terme; elles ont été attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

L'attribution effective de ces actions nouvelles, différée pendant l'année 1977 conformément à la recommandation du Ministre de l'Économie et des Finances, a été entreprise dès le 3 janvier 1978.

Répartition du capital de la Compagnie Bancaire *(au 31 décembre 1977) (*)*

Groupe Paribas	32,6 %
Groupe Worms	8,9 %
Groupe Société Générale	6,3 %
Groupe Crédit Lyonnais.....	4,5 %

(*) Aucun autre actionnaire ne détient sous la forme nominative 1 % ou plus des actions de la Société.

2 - Les filiales

Les actions des diverses sociétés cotées du Groupe n'ont échappé ni à la baisse générale des cours, ni au marasme du marché boursier. Aussi la Compagnie Bancaire a-t-elle poursuivi les interventions qu'elle effectue de façon régulière pour assurer une contrepartie suffisante aux offres d'actions de ses filiales. Les achats qu'elle a opérés en 1977 ont accru de façon significative certaines de ses participations; la part de capital que détient la Compagnie Bancaire est ainsi passée

- de 74,6 % à 80,1 % pour l'U.F.B.
- de 51,9 % à 55,3 % pour Locabail
- de 77,9 % à 80,9 % pour Cetelem
- de 30,9 % à 31,6 % pour l'U.C.B.

Les organes de direction

Le Conseil de surveillance a prorogé pour une durée de quatre ans les fonctions du Directoire dont le mandat, renouvelé une première fois en 1973, venait à échéance au terme de l'exercice 1977.

Le Conseil a également confirmé les fonctions des membres du Comité directeur qu'il avait appelés à assister le Directoire dans la direction générale du Groupe.

Nous vous invitons, en plein accord avec le Conseil de surveillance, à nommer membre de ce conseil M. Roger Goetze, gouverneur honoraire du Crédit Foncier de France. Le mandat de M. Goetze, appelé à occuper le siège rendu vacant par le décès de M. Burin des Roziers, prendrait fin en 1983. Ainsi serait maintenue la régularité que les statuts imposent au renouvellement du Conseil.

Les fonctions de censeur de M. Jean Forgeot prennent fin au terme de votre assemblée. Nous vous proposons de les renouveler pour une période de six ans.

Les comptes de la Compagnie Bancaire

1 - Les résultats

Les opérations de crédit ou de refinancement de la Compagnie Bancaire ont eu en 1977 un encours moyen supérieur de 11,9 % à celui de 1976. Cette progression du volume des opérations et l'augmentation de leur rendement moyen ont provoqué une croissance de 15,9 % des produits bancaires perçus par la société.

Les effets de l'évolution des taux d'intérêt sur le coût moyen des ressources mises en œuvre ont été notablement atténués par l'amortissement d'emprunts qui avaient été contractés en 1974 à des taux élevés et par la substitution corrélative de ressources moins onéreuses : les frais bancaires et les intérêts des emprunts obligataires n'ont augmenté au total que de 14,3 %.

Outre les frais généraux, en progression de 8,5 %, et les dotations aux provisions usuelles, les charges de l'exercice incluent l'amortissement intégral des frais d'émission (19,1 millions de francs) de l'emprunt obligataire de mars et des frais (9,2 millions de francs) entraînés par l'incorporation de réserves au capital social décidée en mai.

Le profit brut des opérations bancaires, déterminé après imputation de tous les frais de l'exercice, a atteint avant toute dotation aux provisions à caractère de réserves 75,7 millions de francs.

Les revenus du portefeuille-titres, composés à concurrence de 62 % de dividendes donnant lieu à l'application du régime fiscal des sociétés-mères, se sont élevés à 55,2 millions de francs.

Le résultat d'exploitation net, déterminé après provision de l'impôt (50,2 millions de francs), ressort pour 1977 à 80,7 millions de francs et enregistre une progression de 35 % par rapport à l'exercice précédent.

Résultat net de la Compagnie Bancaire
(en millions de francs)

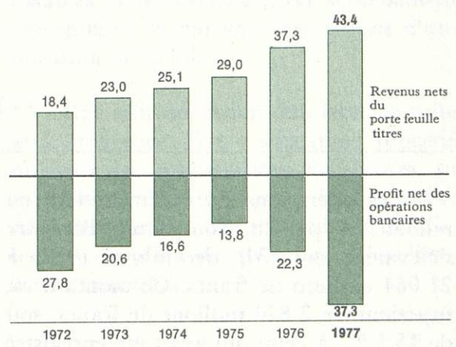

Note : Les bilans, les comptes résumés et les résultats financiers de la Compagnie Bancaire au cours des cinq dernières années, l'inventaire de son portefeuille, la liste des participations prises au cours de l'exercice et l'état des variations de la situation nette sont annexés aux comptes de l'exercice (cf. fascicule 2, pages 8 à 14).

La reprise partielle de provisions pour dépréciation du portefeuille-titres antérieurement constituées a dégagé en outre une plus-value nette de 0,7 million de francs.

Par prélèvement sur le résultat d'exploitation net, le Directoire a doté de 3,6 millions de francs diverses provisions à caractère de réserves (provision pour réescompte complémentaire des encours financés, provision forfaitaire pour "risques moyen terme" et provision pour investissement). Il a également doté de 12 millions de francs la provision pour éventualités diverses constituée à partir de profits ayant supporté l'impôt. Le montant de cette provision a été porté de 60 à 72 millions de francs.

Le bénéfice net de l'exercice a été arrêté à 65 857 716,48 francs.

Résultats 1977
(en millions de francs)

			indices base 100 en 1976
• Profit des opérations bancaires		37,3	*167*
brut	75,7		*174*
— impôt	— 38,4		*181*
• Revenu du portefeuille-titres		43,4	*116*
brut	55,2		*118*
— impôt	— 11,8		*127*
Résultat net d'exploitation		**80,7**	*135*
— Provisions à caractère de réserves		— 15,6	*120*
Bénéfice net (hors plus-values)		**65,1**	*140*
Plus-values nettes		+ 0,7	

2 - Le bilan

Les opérations de crédit initiées ou refinancées par la Compagnie Bancaire s'élevaient au 31 décembre 1977 à 21 064 millions de francs. Ce montant est supérieur de 2 820 millions de francs, soit de 15,5 %, à celui qui avait été enregistré un an plus tôt.

Les titres de participation ont augmenté de 27 millions de francs du fait des achats d'actions de filiales effectués en bourse.

L'augmentation des immobilisations (6 millions de francs) correspond à la quote-part de la Compagnie Bancaire dans l'accroissement des besoins de financement des sociétés propriétaires des immeubles d'exploitation du Groupe.

Les ressources supplémentaires exigées par la progression des opérations de crédit financées ont été obtenues principalement par une augmentation de 2 156 millions de francs des opérations traitées, soit par pension ou escompte d'effets, soit par dépôts, avec les établissements bancaires ou financiers admis au marché monétaire (*) et par un accroissement de 476 millions de francs de la dette obligataire.

(*) Les opérations traitées sur le marché hypothécaire sont effectuées pour le compte de l'U.C.B. et ne sont donc pas enregistrées dans le bilan de la Compagnie Bancaire.

3 - Le contrôle des comptes

Les comptes de la Compagnie Bancaire ont fait en 1976 et 1977 l'objet d'un contrôle fiscal détaillé. Les redressements auxquels celui-ci a donné lieu ont été de 185 767 francs, soit moins de 0,2 % des impôts acquittés au titre des quatre exercices contrôlés.

4 - La réévaluation des immobilisations

La loi de finances du 29 décembre 1976 a imposé aux sociétés dont les actions sont cotées de réévaluer leurs immobilisations non amortissables.

La loi de finances du 30 décembre 1977 a prolongé d'un an le délai d'exécution de cette obligation en même temps qu'elle étendait le champ de la réévaluation aux immobilisations amortissables.

Le Directoire a jugé convenable de n'apporter éventuellement qu'une correction unique et globale au bilan social et a décidé de différer la réévaluation des immobilisations non amortissables, et notamment celle des participations, jusqu'à la réévaluation des immobilisations amortissables dont l'exécution est actuellement suspendue à la parution des décrets d'application de la loi.

Une telle opération doit être conduite avec prudence. Il n'y sera donc procédé qu'après les concertations nécessaires au maintien de l'unité — ou à tout le moins de l'harmonie — des méthodes d'établissement du bilan des principaux établissements bancaires.

Les comptes consolidés

1 - Les résultats consolidés

Les comptes consolidés qui sont joints aux comptes sociaux résument de manière synthétique les résultats et la situation financière de l'ensemble des sociétés dont la Compagnie Bancaire assure l'animation et le contrôle. Pour une meilleure information de l'origine des recettes et de la nature des charges du Groupe, le bilan et le résultat consolidés, publiés chaque semestre, sont désormais complétés d'un compte d'exploitation détaillé.

Ce compte aboutit pour 1977 à un résultat brut d'exploitation de 904 millions de francs, supérieur de 9 % à celui de l'année précédente.

Résultat consolidé du Groupe, avant impôt
(en millions de francs)

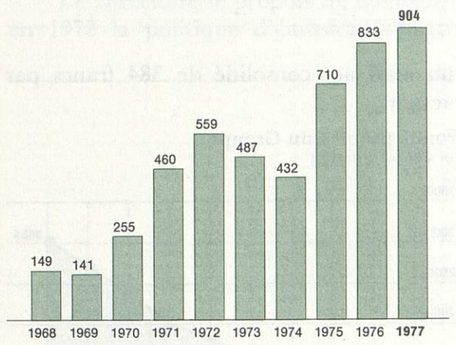

Les provisions pour impôt à prélever sur ce résultat sont de 443 millions de francs.

Les comptes consolidés permettent, plus exactement que les comptes sociaux, de mesurer la rentabilité des capitaux engagés dans la Compagnie Bancaire. Le bénéfice social, s'il tient compte des dividendes reçus, est établi en effet sans considération des droits de la Compagnie Bancaire sur les accroissements d'actif résultant des mises en réserves effectuées par les sociétés du Groupe. Le résultat consolidé prend ces droits en compte au même titre que les dividendes que la société recevra de ses filiales et que le bénéfice qu'elle retire de ses propres opérations. Il se détermine en distinguant dans les résultats du Groupe la part de la Compagnie Bancaire et celle des tiers qui sont associés à celle-ci dans le capital de ses filiales.

Pour 1977 le résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire ressort à 257 millions de francs, soit 67 francs par action.

Le résultat consolidé de la Compagnie Bancaire a progressé en 1977 de 17 %, c'est-à-dire à un rythme supérieur à celui enregistré pour le Groupe tout entier.

Note : Les principes retenus pour l'élaboration des comptes consolidés sont précisés dans la note de méthode qui leur est jointe (cf. fascicule 2, pages 16 à 28).

L'écart tient en particulier à l'augmentation des parts d'intérêt de la Compagnie Bancaire dans le capital de ses filiales consécutive aux achats d'actions opérés en bourse.

Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire, par action *(*)*
(en francs)

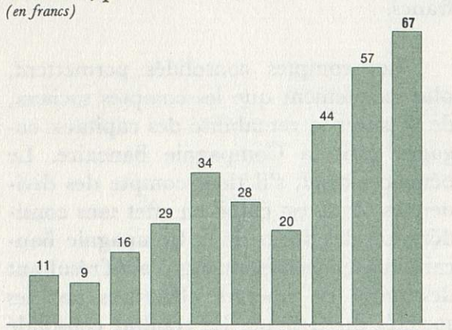

(*) Les résultats antérieurs à 1977 ont été ajustés pour tenir compte des distributions d'actions opérées gratuitement en 1971, 1973, 1975 et 1977.

Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire. Analyse par secteurs d'activité

Montants *(en millions de francs)*

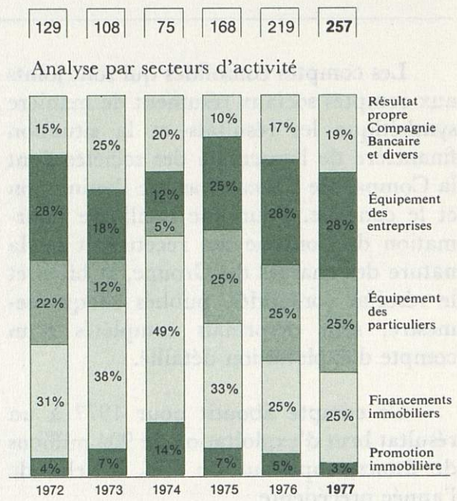

2 - Le bilan consolidé

Les actifs du Groupe recensés au bilan consolidé sont composés pour l'essentiel des concours à la clientèle qui s'élevaient au 31 décembre 1977 à 47 004 millions de francs.

Les immobilisations, inscrites pour 732 millions de francs, sont composées à raison de 83 % des immeubles d'exploitation du Groupe.

Déterminés après répartition des bénéfices de 1977, les fonds propres du Groupe s'élèvent à 3 084 millions de francs : la part de la Compagnie Bancaire, soit 1 471 millions de francs, correspond à un actif net consolidé de 384 francs par action.

Fonds propres du Groupe
(en millions de francs)

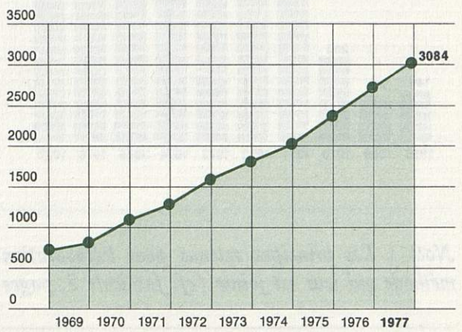

Les perspectives

L'évolution de la politique économique française est en ce début d'année 1978 un objet de grande incertitude. L'expectative que celle-ci fait naître incite à une réserve toute particulière dans l'énoncé des perspectives de notre Groupe.

Les activités nationales auxquelles les sociétés du Groupe apportent leur contribution auront sans doute des développements divers : l'augmentation probable du pouvoir d'achat des ménages permettra vraisemblablement un accroissement de la consommation de biens durables; mais on peut craindre que l'incertitude générale conduise les entreprises petites et moyennes à différer, au moins partiellement, leurs programmes d'investissement. Le financement du logement fait l'objet d'une réforme dont la mise en œuvre requiert des délais peu compatibles avec une éventuelle politique de soutien de la construction immobilière.

Le Directoire se propose de maintenir en 1978 la politique d'émissions obligataires régulières que la Compagnie Bancaire poursuit depuis dix ans. Malgré les facultés d'encours supplémentaires attachées à ces émissions, la rigueur des normes fixées à la progression des concours bancaires permet de penser que l'encadrement restera contraignant pour les sociétés de crédit du Groupe, sauf affaiblissement important de la demande de crédit et renforcement corrélatif de la concurrence. Le plein emploi des facultés d'encours correspondrait, en l'absence d'émission obligataire, à la distribution de crédits nouveaux à peine plus importants que ceux consentis en 1976 et 1977.

Réserve faite des effets d'une éventuelle discontinuité des politiques économique et monétaire nationales, la stabilité de leurs ressources, à laquelle la Compagnie Bancaire et son Groupe s'appliquent de façon permanente, permet d'escompter que leurs résultats consolidés se maintiendront en 1978 aux niveaux atteints l'an dernier.

Les résolutions

Les comptes que nous vous soumettons aboutissent pour l'exercice 1977 à un bénéfice distribuable de.... F 67 018 550,25

• bénéfice net, hors plus-values	F 65 131 215,89
• plus-values disponibles	F 726 500.59
• report à nouveau au 1er janvier 1977	F 1 160 833,77
	F 67 018 550,25

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice ainsi :

• à la réserve légale, pour porter celle-ci à 10 % du capital social.	F 7 657 470,00
• au fonds de prévoyance	F 25 000 000,00
• à la réserve provenant de provisions pour investissement libérées.	F 2 031 991,00
• à la réserve provenant de plus-values exonérées	F 954,65
• à la réserve provenant de plus-values à long terme	F 725 545,94
• aux actionnaires :	
- au titre du premier dividende de 5 %	F 19 143 685,00
- au titre d'un dividende complémentaire de 3 %	F 11 486 211,00
total	F 66 045 857,59
Le solde, soit ..... ferait l'objet d'un "report à nouveau".	F 972 692,66

Le dividende versé au titre de 1977 serait de 8 francs par action. Assorti d'un avoir fiscal de 4 francs, représentant l'impôt déjà payé au Trésor, il assurerait à chaque action un revenu global de 12 francs.

Cette proposition est conforme à notre politique traditionnelle : 1977 serait le douzième exercice consécutif au titre duquel le revenu global de l'action Compagnie Bancaire serait fixé à 12 francs.

La régularité du dividende ne fait pas obstacle toutefois à la croissance du revenu des actionnaires : les cinq attributions gratuites d'actions nouvelles opérées au cours des douze dernières années ont abouti à une progression moyenne de ce revenu plus rapide que celle des prix ou que celle du produit national.

Progressions moyennes de 1966 à 1977 :

• de l'indice général des prix de détail	7,4 % par an
• du Produit Intérieur Brut	12,0 % par an
• du dividende Compagnie Bancaire..... *(par action ajustée)*	12,6 % par an

---

Le Directoire se propose de mettre les dividendes en paiement le lundi 3 avril.

Montant des dividendes distribués
(en millions de francs)

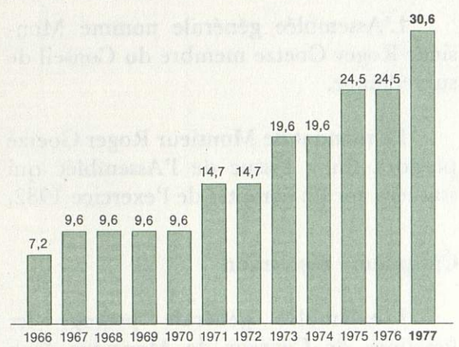

Evolution en francs constants du revenu global des actions Compagnie Bancaire
Revenu global, avoir fiscal inclus, d'une action ajustée, après correction de l'érosion monétaire selon l'indice général des prix de l'INSEE (base : décembre 1977, en francs)

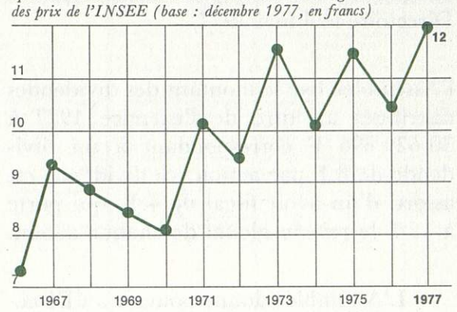

Première résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport du Directoire sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice 1977 et toutes les opérations qui y sont mentionnées. Elle ratifie les observations du Conseil de surveillance. Elle prend acte du rapport général des Commissaires aux comptes et en accepte les conclusions.

L'Assemblée approuve les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1977 tels qu'ils lui ont été présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice 1977 présenté par le Directoire.

Rappel fait :

• que les dividendes distribués au titre de chacun des trois exercices précédents ont été de 8 F par action assortis d'un avoir fiscal de 4 F,

• que le montant des dividendes distribués, qui avait été de 19 603 136 F au titre de l'exercice 1974, a été élevé à 24 503 920 F au titre des exercices 1975 et 1976 par l'effet de l'attribution gratuite aux actionnaires d'une action nouvelle pour quatre anciennes décidée par le Directoire le 21 novembre 1975,

• que le nombre des actions représentant le capital social a été porté de 3 062 990 à 3 828 737 par la création des 765 747 actions nouvelles émises avec jouissance du 1er janvier 1977 et attribuées gratuitement

aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes, lors de l'augmentation de capital décidée par le Directoire le 4 mai 1977,

l'Assemblée fixe le montant des dividendes distribués au titre de l'exercice 1977 à 30 629 896 F correspondant à un dividende de 8 F par action; ce dividende est assorti d'un avoir fiscal de 4 F, qui porte à 12 F le revenu global de chaque action.

L'Assemblée donne pouvoir au Directoire d'arrêter la date et les conditions de mise en paiement des dividendes.

Troisième résolution

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale nomme Monsieur Roger Goetze membre du Conseil de surveillance.

Le mandat de Monsieur Roger Goetze prendra fin à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1982.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale proroge les fonctions de Censeur de Monsieur Jean Forgeot jusqu'au terme de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1983.

Sixième résolution

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer les dépôts ou publications prescrits par la loi.

Réalisation Jacques Roch, impression S.N.I Paul Dupont

les comptes

2

Compagnie Bancaire
1977

Les rapports des Commissaires aux Comptes

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte pour l'exercice 1977 de l'accomplissement de la mission de Commissaires aux Comptes que vous avez bien voulu nous confier.

Nos contrôles ont porté sur les comptes de votre société et de toutes les sociétés du Groupe dont les comptes sont consolidés. Ils ont été effectués en conformité avec les règles de révision comptable généralement admises.

Votre Directoire analyse dans son rapport les comptes qui vous sont présentés. Nous signalerons simplement à votre attention les points suivants :

— au cours de l'exercice 1977 votre Société a procédé à l'augmentation de son capital social. Les frais s'y rattachant d'un montant de 9,2 millions de francs ont été amortis en totalité sur l'exercice 1977;

— les frais d'émission de l'emprunt obligataire 1977, d'un montant de 19 millions de francs ont été amortis en totalité sur cet exercice. L'amortissement des frais d'émission de l'emprunt émis en 1976 avait grevé de 16,4 millions de francs les résultats de l'exercice précédent;

— la provision pour éventualités diverses (provision taxée) a fait l'objet d'une dotation de 12 millions de francs à la clôture de l'exercice, contre 10 millions de francs en 1976;

— la provision pour réescompte complémentaire (provision taxée) a fait l'objet d'une dotation de 2,9 millions de francs, celle de 1976 étant de 1,4 million de francs;

— la provision forfaitaire pour risque à moyen terme a été dotée d'un montant de 0,6 million de francs, la dotation de 1976 étant de 1,1 million de francs;

— l'intéressement des salariés (0,907 million de francs) figure au 31 décembre 1977 au compte de Pertes et Profits, alors qu'à la clôture de l'exercice précédent, son montant (0,631 million de francs) était inscrit en frais de personnel.

De plus, nous vous confirmons les prises de participation ou de majorité signalées par votre Directoire.

En conclusion, nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité :

— du bilan et des comptes de résultats de la Compagnie Bancaire arrêtés à la date du 31 décembre 1977;

— du bilan et des comptes de résultats consolidés au 31 décembre 1977 du Groupe de la Compagnie Bancaire.

Paris, le 7 Mars 1978

Robert MAZARS *André REYDEL*
Commissaires aux Comptes Inscrits

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

sur les conventions visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas reçu avis, au titre de l'exercice 1977, de conventions nouvelles qui auraient été autorisées par votre Conseil de Surveillance et entreraient dans le champ d'application de l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

Les opérations effectuées avec les diverses Sociétés du Groupe, dont nous avons eu par ailleurs connaissance, nous paraissent relever de l'article 144 de la loi qui vise des opérations courantes conclues à des conditions normales.

Paris, le 7 Mars 1978

Robert MAZARS *André REYDEL*
Commissaires aux Comptes Inscrits

Le bilan et les comptes de la Compagnie Bancaire

Bilan de la Compagnie Bancaire au 31 décembre 1977

Actif		*Avant répartition*	*Après répartition*
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux		11 696 837,73	11 696 837,73
Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire		478 194 711,97	478 194 711,97
- Comptes à vue	25 443 796,12		
- Comptes et prêts à échéance	452 750 915,85		
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme		1 646 758 970,00	1 646 758 970,00
Crédits à la clientèle - Portefeuille		2 222 075 190,30	2 222 075 190,30
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs		645 532 079,16	645 532 079,16
Comptes de régularisation et divers		46 366 052,68	46 366 052,68
Débiteurs divers		3 507 512,88	3 507 512,88
Comptes d'opérations sur titres		81 060,67	81 060,67
Titres de placement		11 089 991,95	11 089 991,95
Titres de filiales et participations		861 034 691,34	861 034 691,34
Immobilisations		123 993 504,27	123 993 504,27
total de l'actif		**6 050 330 602,95**	**6 050 330 602,95**

Passif			*Avant répartition*	*Après répartition*
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire			1 662 304 911,20	1 662 304 911,20
- Comptes à vue	456 070 542,72			
- Comptes et emprunts à échéance	1 206 234 368,48			
Comptes d'entreprises et divers			161 550 164,19	161 550 164,19
- Comptes à vue	123 043 583,79			
- Comptes à échéance	38 506 580,40			
Comptes de particuliers				
- Comptes à échéance			99 081 926,55	99 081 926,55
Bons de caisse			57 000 000,00	57 000 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers			512 742 143,38	512 742 143,38
Créditeurs divers			53 812 968,47	84 442 864,47
Comptes d'opérations sur titres			20 638 019,96	20 638 019,96
Obligations			2 721 128 000,00	2 721 128 000,00
Réserves	*avant répartition*	*après répartition*	312 180 218,95	347 596 180,54
- Réserve légale	30 629 900,00	38 287 370,00		
- Fonds de prévoyance	114 000 000,00	139 000 000,00		
- Réserves provenant de plus-values exonérées	161 392 512,28	161 393 466,93		
- Réserves provenant de plus-values à long terme	2 936 008,67	3 661 554,61		
- Réserves provenant de provision pour investissement libérée	3 221 798,00	5 253 789,00		
Capital			382 873 700,00	382 873 700,00
Report à nouveau			1 160 833,77	972 692,66
Plus-values nettes			726 500,59	—
Bénéfice net de l'exercice (hors plus-values)			65 131 215,89	—
total du passif			**6 050 330 602,95**	**6 050 330 602,95**

Hors bilan

Valeurs données en pension à recevoir	16 071 450 000,00
Engagements par cautions et avals *(1)*	469 448 316,25
Ouvertures de crédits confirmés	78 815 718,29
Autres engagements	202 219 078,00

(1) Engagements contre-garantis non compris.

Compte d'exploitation générale de l'exercice 1977

Débit

Frais bancaires		1 628 675 106,81
- Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire	156 350 202,34	
- Charges de trésorerie	1 450 190 947,64	
- Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	21 206 262,86	
- Autres charges bancaires	927 693,97	
Frais de personnel		13 356 183,55
Impôts et taxes		3 191 769,57
Autres charges d'exploitation		20 225 681,89*
Intérêts sur emprunts obligataires		262 551 134,36
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement		28 946 014,76
- des frais d'émission d'obligations	19 054 972,00	
- des frais d'augmentation de capital	9 247 062,44	
- des primes de remboursement	558 659,03	
- des immobilisations	85 321,29	
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions		13 432 424,90
- Provisions pour créances douteuses	9 818 009,18	
- Provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	2 976 701,15	
- Autres provisions	637 714,57	
Créances irrecouvrables non couvertes par des provisions		2 067 663,63
total du débit		*1 972 445 979,47*
Bénéfice d'exploitation		**131 093 216,28**
		2 103 539 195,75

Crédit

Produits bancaires			2 032 957 195,64
- Intérêts perçus sur les comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire		34 686 730,05	
- Produits des opérations de trésorerie		1 640 360 030,74	
- Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle		293 871 680,20	
- Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle		43 425 705,28	
- Autres produits bancaires		20 613 049,37	
Revenus du portefeuille-titres			55 245 927,76
- Dividendes bénéficiant du régime fiscal des sociétés-mères		34 049 665,99	
• Sociétés du Groupe	33 008 854,00		
• Autres Sociétés	1 040 811,99		
- Dividendes de SICOMI		16 967 872,33	
• Sociétés du Groupe	16 647 372,33		
• Autres Sociétés	320 500,00		
- Dividendes soumis au régime fiscal général		4 228 389,44	
• Sociétés du Groupe	3 465 716,44		
• Autres Sociétés	762 673,00		
Produits accessoires			6 221 535,13
Reprises de provisions devenues disponibles			9 114 537,22
- Provisions pour créances douteuses		4 266 831,53	
- Provisions pour dépréciation du portefeuille-titres		3 689 955,14	
- Autres provisions		1 157 750,55	
total du crédit			*2 103 539 195,75*

* *dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 597 139,86*

Compte de pertes et profits de l'exercice 1977

Débit

Contribution nette aux fonds de péréquation du groupe		3 733 804,00
- Participation (1976)	2 826 279,00	
- Intéressement	907 525,00	
Pertes sur exercices antérieurs		5 519 371,45
- Créances irrécouvrables couvertes par des provisions	5 007 256,41	
- Autres pertes sur exercices antérieurs	512 115,04	
Pertes exceptionnelles		1 986 330,77
- Moins-values à long terme sur réalisation de titres de filiales et participations	24 423,71	
- Autres moins-values	143,89	
- Autres pertes exceptionnelles	1 961 763,17	
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors-exploitation		17 677 690,00
- Provision pour investissement	2 047 590,00	
- Provision pour contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1977)	3 630 100,00	
- Provision pour éventualités diverses	12 000 000,00	
Provision pour impôt sur les sociétés		50 193 425,79
total du débit		*79 110 622,01*
Plus-values nettes		**726 500,59**
Bénéfice net de l'exercice (hors plus-values)		**65 131 215,89**
		144 968 338,49

Crédit

Bénéfice d'exploitation de l'exercice		131 093 216,28
Profits sur exercices antérieurs		1 154 649,25
Profits exceptionnels		3 128 225,55
- Plus-values à long terme sur cessions de titres de filiales et participations	539,60	
- Autres plus-values	10 173,59	
- Autres profits exceptionnels	3 117 512,36	
Reprises de provisions utilisées		9 592 247,41
- sur créances irrécouvrables	5 007 256,41	
- sur titres	30 000,00	
- sur contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1976)	2 523 000,00	
- pour investissement au titre de l'exercice 1971	2 031 991,00	
total du crédit		*144 968 338,49*

Annexe 1 : titres de filiales et participations au 31 décembre 1977

	Nombre de titres détenus	*% du capital*		*Valeur d'inventaire*
1 - Sociétés du Groupe				
UNION FRANÇAISE DE BANQUES "U.F.B."	641 113	80,14	(1)	51 742 353,38
COMPAGNIE POUR LA LOCATION D'ÉQUIPEMENTS PROFESSIONNELS "LOCABAIL"	837 647	55,35	(1)	137 404 236,96
CETELEM	1 117 452	80,85	(1)	168 685 036,83
UNION DE CRÉDIT POUR LE BATIMENT "U.C.B."	1 242 052	31,60	(1)	267 917 600,11
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DE FRANCE "SINVIM"	296 936	23,75	(1)	26 610 442,85
LOCABAIL IMMOBILIER *(SICOMI)*	613 815	24,58		74 898 343,61
SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE GESTION DES CENTRES D'ÉQUIPEMENT "S.E.G.E.C.E."	18 542	74,17		1 855 181,00
SICAR *(SICOMI)*	394 422	56,35		47 204 336,00
COMPAGNIE D'ASSURANCES ET D'INVESTISSEMENTS DE FRANCE "CARDIF"	61 999	62,00		7 427 480,20
SOLVEG ET CIE	49 975	24,99		1 249 375,00
COMPAGNIE FINANCIÈRE KLÉBER	299 819	99,94		29 981 900,00
SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE ET DE SYSTÈMES "SIS"	11 586	57,93		1 142 817,41
2 - Autres valeurs francaises				
COMPAGNIE DE GESTION ET D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX "COGEI"	135 136	9,24		15 000 060,00
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL "I.D.I."	20 000	0,34		4 000 000,00
SOCIÉTÉ POUR LE FINANCEMENT D'IMMEUBLES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS "SOFICOMI"	10 000	0,66		1 050 000,00
BANQUE IMMOBILIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE "IMMOBANQUE"	9 000	1,12		937 500,00
S.A. D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION D'ISSY-LES-MOULINEAUX "SEMARI"	1 285	22,95		128 500,00
3 - Valeurs étrangères				
Diverses valeurs				5 461 609,51
4 - Sociétés immobilières				
DIVERSES S.C.I.				17 463 873,70
5 - Divers				
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 F par catégorie de titres ou de participations				874 044,78
Valeur d'inventaire *(2)*			(3)	**861 034 691,34**

(1) Compte tenu d'un amortissement par remploi de plus-values.

(2) Non compris la participation de F 79 905 101,46 dans la "Foncière de la Compagnie Bancaire", société propriétaire des immeubles d'exploitation du Groupe; cette participation est incluse dans les immobilisations.

(3) Après provisions pour dépréciation de 9 322 340,35.

Annexe 2 : bilans résumés des cinq derniers exercices.

(avant répartition) *(en millions de Francs)*

Actif	*31-12-73*	*31-12-74*	*31-12-75*	*31-12-76*	*31-12-77*
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	2,6	20,4	0,1	10,4	**11,7**
Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire					
- *Comptes à vue*	51,2	168,9	48,2	25,5	**25,4**
- *Comptes et prêts à échéance*	65,2	84,7	484,1	528,4	**452,8**
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	1 965,1	1 361,6	1 309,5	1 367,6	**1 646,7**
Crédits à la clientèle - Portefeuille	676,0	1 102,8	965,5	1 631,2	**2 222,1**
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	140,0	165,7	406,6	241,5	**645,5**
Comptes de régularisation et divers	95,2	28,9	29,1	38,0	**46,4**
Débiteurs divers	180,3	75,6	84,2	76,7	**3,5**
Comptes d'opérations sur titres	—	1,4	397,8	—	**0,1**
Titres de placement	0,7	32,7	4,3	4,3	**11,1**
Titres de filiales et participations	686,9	759,7	786,2	834,3	**861,0**
Immobilisations	10,2	50,9	94,0	118,0	**124,0**
total de l'actif	**3 873,4**	**3 853,3**	**4 609,6**	**4 875,9**	**6 050,3**

Passif					
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire					
- *Comptes à vue*	123,8	57,8	86,0	86,3	**456,1**
- *Comptes et emprunts à échéance*	1 527,7	1 476,9	1 338,6	1 117,9	**1 206,2**
Comptes d'entreprises et divers					
- *Comptes à vue*	71,8	81,6	97,8	110,5	**123,1**
- *Comptes à échéance*	5,1	63,8	67,2	41,0	**38,5**
Comptes de particuliers					
- *Comptes à échéance*	30,4	39,0	55,9	79,6	**99,1**
Bons de caisse	—	—	—	10,0	**57,0**
Comptes de régularisation, provisions et divers	238,4	328,9	346,5	416,3	**512,7**
Créditeurs divers	29,9	20,9	67,4	46,9	**53,8**
Comptes d'opérations sur titres	3,8	0,5	8,3	1,4	**20,6**
Obligations échangeables 4,50 % 1965	15,5	0,2	—	—	**—**
Autres obligations	1 183,6	1 118,2	1 846,0	2 245,2	**2 721,1**
Réserves	357,1	390,0	338,2	363,1	**312,2**
Capital	245,0	245,0	306,3	306,3	**382,9**
Report à nouveau	0,4	0,8	0,6	1,0	**1,2**
Bénéfice net de l'exercice (hors plus ou moins-values)	37,0	37,4	33,8	46,6	**65,1**
Plus ou moins-values nettes, à long terme ou exonérées, de l'exercice	(1) 3,9	— 7,7	17,0	3,8	**0,7**
total du passif	**3 873,4**	**3 853,3**	**4 609,6**	**4 875,9**	**6 050,3**

(1) reliquat sur 145 M, après affectation de 141,1 M aux réserves par décision du Directoire du 21 mai 1973.

Hors bilan					
Valeurs données en pension à recevoir	7 782,0	9 773,9	12 604,6	14 367,2	**16 071,4**
Effets escomptés circulant sous endos	887,8	1 230,5	6,0	6,0	**—**
Engagements par cautions et avals	1 518,8	554,7	366,4	401,4	**469,4**
Ouvertures de crédits confirmés	28,3	28,3	38,3	49,7	**78,8**
Autres engagements	—	—	24,9	75,2	**202,2**

Comptes d'exploitation générale résumés des cinq derniers exercices

(en millions de francs)

Débit	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*	*1977*
Frais bancaires					
- Intérêts versés aux comptes des Banques et autres entreprises admises au marché monétaire	130,0	223,4	148,5	131,6	**156,4**
- Charges de trésorerie	593,3	1 001,5	1 134,3	1 310,9	**1 450,2**
- Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	5,8	11,1	12,7	15,0	**21,2**
- Autres charges bancaires	0,5	0,5	0,7	0,8	**0,9**
Frais de personnel	7,0	8,5	10,9	12,4	**13,4**
Impôts et taxes	1,4	1,8	2,3	2,7	**3,2**
Autres charges d'exploitation	12,1	13,3	15,2	18,9	**20,2**
Intérêts sur emprunts obligataires	97,7	95,1	127,9	195,7	**262,5**
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	13,9	0,8	32,2	17,6	**28,9**
Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises	11,3	28,7	—	6,2	**6,4**
total du débit	*873,0*	*1 384,7*	*1 484,7*	*1 711,8*	***1 963,3***
Bénéfice d'exploitation	**74,8**	**52,4**	**69,9**	**93,7**	**131,1**
	947,8	*1 437,1*	*1 554,6*	*1 805,5*	***2 094,4***

Crédit

Produits bancaires					
- Intérêts perçus sur les comptes des Banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	11,5	61,9	34,5	62,9	**34,7**
- Produits des opérations de trésorerie	778,0	1 151,1	1 260,9	1 403,4	**1 640,4**
- Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	78,7	143,7	163,5	212,7	**293,9**
- Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	17,9	24,5	27,9	45,9	**43,4**
- Autres produits bancaires	32,2	22,1	26,7	29,1	**20,6**
Revenus du portefeuille-titres	26,8	29,1	35,8	46,6	**55,2**
Produits accessoires	2,7	4,7	5,3	4,9	**6,2**
total du crédit	*947,8*	*1 437,1*	*1 554,6*	*1 805,5*	***2 094,4***

Comptes de pertes et profits résumés des cinq derniers exercices

(en millions de francs)

Débit	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*	*1977*
Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement	2,3	2,3	2,4	2,4	**3,7**
Pertes sur exercices antérieurs	5,0	3,1	5,5	4,7	**5,5**
Pertes exceptionnelles	2,7	1,3	15,2	3,2	**2,0**
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors-exploitation	12,5	4,5	12,0	13,9	**17,7**
Impôt sur les bénéfices	26,4	(1) 28,0	18,4	(2) 30,5	**50,2**
total du débit	*48,9*	*39,2*	*53,5*	*54,7*	***79,1***
Bénéfice net de l'exercice (hors plus ou moins-values)	**37,0**	**37,4**	**33,8**	**46,6**	**65,1**
Plus ou moins-values nettes, à long terme ou exonérées, de l'exercice	**145,0**	**— 7,7**	**17,0**	**3,8**	**0,7**
	230,9	*68,9*	*104,3*	*105,1*	***144,9***

(1) dont contribution exceptionnelle : 4,8.
(2) dont contribution exceptionnelle : 0,8.

Crédit

Bénéfice d'exploitation	74,8	52,4	69,9	93,7	**131,1**
Profits sur exercices antérieurs	0,1	0,3	1,8	0,7	**1,1**
Profits exceptionnels	148,6	9,5	26,6	3,7	**3,1**
Reprises de provisions utilisées	7,4	6,7	6,0	7,0	**9,6**
total du crédit	*230,9*	*68,9*	*104,3*	*105,1*	***144,9***

Annexe 3 : résultats financiers de la Compagnie Bancaire au cours des cinq derniers exercices

(Art. 133-135 et 148 du Décret sur les Sociétés Commerciales)

nature des indications	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*	*1977*
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	245 039 200,00	245 039 200,00	306 299 000,00	306 299 000,00	**382 873 700,00**
b) Nombre d'actions émises	2 450 392	2 450 392	3 062 990	3 062 990	**3 828 737**
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
d) Nombre d'obligations échangeables contre des actions	27 761	—	—	—	—
2. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors-taxes	947 870 253,82	1 437 055 457,19	1 554 578 369,71	1 805 426 819,28	**2 094 239 789,44**
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	101 297 774,63	80 091 287,06	91 444 381,66	112 655 178,78	**166 827 005,58**
c) Impôt sur les bénéfices	25 730 773,17	28 005 001,00	18 419 409,00	30 523 719,00	**50 193 425,79**
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values)	37 042 509,07	37 379 373,29	33 764 328,52	46 583 846,48	**65 131 215,89**
e) Plus ou moins-values nettes, à long terme ou exonérées	144 965 763,70	—7 649 606,60	16 975 062,49	3 792 233,03	**726 500,59**
f) Montant des bénéfices distribués	19 603 136,00	19 603 136,00	24 503 920,00	24 503 920,00	**30 629 896,00**
g) Dividende versé à chaque action:					
- Avoir fiscal non compris	8,00	8,00	8,00	8,00	**8,00**
- Avoir fiscal compris	12,00	12,00	12,00	12,00	**12,00**
3. Résultat des opérations réduit à une seule action ajustée (1)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	19,74	13,61	19,07	21,45	**30,46**
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	9,68	(2) 7,76	8,82	12,17	**17,01**
c) Dividende par action ajustée :					
- Avoir fiscal non compris	5,12	5,12	6,40	6,40	**8,00**
- Avoir fiscal compris	7,68	7,68	9,60	9,60	**12,00**
4. Personnel					
a) Nombre de salariés au 31 décembre (3)	45	42	39	39	**39**
b) Montant de la masse salariale	5 766 791,29	7 111 918,04	8 706 159,06	9 762 452,38	**10 433 399,01**
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 604 301,62	2 068 348,14	2 813 440,81	3 302 005,59	**3 690 658,15**

(1) Opérations financières réalisées par la Société et coefficients d'ajustement ayant permis de ramener les résultats à une action actuelle :
- en 1977 : augmentation du capital de 306 299 000 F à 382 873 700 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1977, pour quatre actions détenues.
- en 1975 : augmentation du capital de 245 039 200 F à 306 299 000 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1975, pour quatre actions détenues.

coefficients d'ajustement :
- pour 1977 ..... coefficient 1
- pour 1976 et 1975 ..... coefficient 0,80
- pour 1974 et 1973 ..... coefficient 0,64

(2) Déduction faite de la moins-value à long terme de l'exercice.

(3) Nombre de salariés : à ces chiffres, qui ne représentent que le personnel propre de la Compagnie Bancaire, il y a lieu d'ajouter le personnel d'autres Sociétés du Groupe travaillant partiellement pour la Compagnie Bancaire et dont la rémunération est supportée au prorata par celle-ci.

Annexe 4 : renseignements concernant les filiales et les participations

(Articles 247 et 295 du décret sur les Sociétés Commerciales)

Renseignements à fournir lorsque la Société a annexé à son bilan un bilan et des comptes consolidés établis conformément à l'article 248 du décret sur les Sociétés Commerciales	*Valeur d'inventaire des titres détenus*	*Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (1)*	*Montant des cautions et avals fournis par la Société*	*Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice*
1. Filiales : 50 % au moins du capital détenus par la Compagnie Bancaire				
a) Filiales françaises	461 212 835,38	5 970 345 676,35	254 818 595,91	30 166 652,55
b) Filiales étrangères	—	—	—	—
2. Participations : 10 à 50 % du capital détenus par la Compagnie Bancaire				
a) dans des Sociétés françaises	373 046 767,81	10 580 833 210,87	47 499 319,00	22 954 673,42
b) dans des Sociétés étrangères	5 461 609,51	663 738,73	—	228 025,99

(1) y compris les financements par pension ou escompte.

Annexe 5 : participations prises au cours de l'exercice

(Article 356 de la loi sur les Sociétés Commerciales)

Acquisitions ou souscriptions effectuées au cours de l'exercice ayant eu pour effet d'assurer une participation égale ou supérieure à 10 % du capital des Sociétés concernées :

- 1 800 parts de 100 F de la Société pour l'Étude et la Réalisation du Centre d'Affaires Régional du Fonds de Jaude à Clermont-Ferrand "SARL SOCLARI", soit 90 % du capital	180 000,00
- 900 parts de 100 F de la Société Civile Immobilière du Centre d'Activités de Metz "SCICA METZ", soit 90 % du capital	90 000,00
- 90 parts de 100 F de la Société d'Études et de Réalisation du Centre Commercial de Canto Perdrix à Martigues "SECANTO-SEGECE et Cie", soit 90 % du capital	9 000,00
- 490 parts de 10 F de la SCI Bureaux Centre Marne, soit 98 % du capital	4 900,00
- 20 parts de 100 F de la Société Générale de Vente "SOGEVE-SEGECE et Cie", soit 10 % du capital	2 000,00
total	285 900,00

Annexe 6 : variations de la situation nette.

(Bulletin de la Commission des Opérations de Bourse de janvier 1977)

(total en milliers de francs et en francs par action)

1. Résultats de l'exercice		*Rappel 1976*	*1977*
Résultat comptable	mF	50 376 *(1)*	**65 858** *(1)*
	F	16,45 (par action ajustée 13,16)	**17,20**
Variation de la situation nette (H)	mF	12 972	**15 623**
	F	4,24 (par action ajustée 3,39)	**4,08**
Dividende proposé	mF	24 504	**30 630**
	F	8,00 (par action ajustée 6,40)	**8,00**

II. Tableau des variations de la situation nette

		1977 *(en milliers de francs)*
A	1. Situation nette à la clôture de l'exercice 1976 avant affectations	755 918
	2. Affectations de résultats à la situation nette par l'A.G.O.	25 872
	3. Situation nette à l'ouverture de l'exercice 1977	781 790
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice 1977	—
	1. Variation du capital	—
	2. Variation des autres postes	—
C	**(= A3 + B)** Situation nette à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	781 790
D	Variations en cours d'exercice :	
	1. Variation du capital *(2)*	+ 76 575
	2. Variation des primes, réserves, report à nouveau *(2)*	— 76 575
	3. Variation des "provisions" relevant de la situation nette *(3)*	+ 12 000
	4. Contreparties de réévaluation	—
	5. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement *(3)*	+ 653
	6. Autres variations *(3)*	+ 2 970
E	Situation nette au bilan de clôture de l'exercice 1977 avant A.G.O. **(= C ± D)**	797 413
F	**Variation totale de la situation nette au cours de l'exercice (= E — C)**	**15 623**
G	dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	—
H	**Variation de la situation nette au cours de l'exercice hors opérations de structure (F — G)**	**15 623**

(1) dont en 1977, plus-values : 727
en 1976, plus-values : 3 792

(2) augmentation du capital en mai 1977 de 306 299 000 F à 382 873 700 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre actions détenues.

(3) montant des provisions réglementées ou ayant supporté l'impôt :

	fin 1976	*fin 1977*
• *ligne D3*	*60 000*	*72 000*
• *ligne D5*	*14 406*	*15 059*
• *ligne D6*	*11 170*	*14 140*

Le bilan et les comptes consolidés du Groupe

Opinion des Commissaires sur les comptes consolidés

A notre avis, le bilan et les comptes de résultats consolidés du Groupe de la Compagnie Bancaire au 31 décembre 1977 et les notes annexes ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils expriment de façon régulière et sincère la situation et les résultats du Groupe.

Paris, le 7 Mars 1978

Robert MAZARS *André REYDEL*
Commissaires aux Comptes Inscrits

Bilans consolidés du Groupe de la Compagnie Bancaire

(après répartition, en millions de francs)

Actif	*31-12-75*	*31-12-76*	*31-12-77*
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	1 184	882	**1 125**
• comptes à vue	1 034	743	**665**
• comptes et prêts à échéance	150	139	**460**
Concours à la clientèle	36 429	42 191	**47 004**
a) Crédits			
• immobiliers	24 931	28 046	**30 810**
• à l'équipement des entreprises	3 778	4 563	**5 350**
• à l'équipement des ménages	4 181	5 332	**5 726**
b) Crédit-bail et location			
• matériels donnés en crédit-bail	1 999	2 403	**3 138**
• immeubles donnés en crédit-bail	690	787	**792**
• immeubles donnés en location	201	303	**355**
c) Participation à des opérations de promotion immobilière	649	757	**833**
Comptes de régularisation et débiteurs divers	510	578	**826**
Titres de participation et de placement	192	235	**355**
• obligations	55	108	**230**
• actions ou parts de sociétés	137	127	**125**
Immobilisations	530	596	**732**
	38 845	**44 482**	**50 042**

Hors bilan			
Engagements à terme de la C.F.E.C.	11 787	13 113	**14 352**
Engagements par cautions et avals	2 596	2 696	**3 222**
Ouvertures de crédits confirmés	5 472	5 835	**5 601**

Evolutions des fonds propres et des concours à la clientèle

(en millions de francs)

	31.12.68	*31.12.69*	*31.12.70*	*31.12.71*	*31.12.72*	*31.12.73*	*31.12.74*	*31.12.75*	*31.12.76*	*31.12.77*
Fonds propres consolidés du Groupe	724	808	1 087	1 305	1 585	1 805	2 020	2 457	2 740	**3 084**
• Part des tiers dans les fonds propres des filiales	402	464	637	756	921	1 059	1 208	1 417	1 508	**1 613**
• Part de la Compagnie Bancaire	322	344	450	549	664	746	812	1 040	1 232	**1 471**
Concours à la clientèle	10 069	13 434	17 080	20 590	24 497	28 690	33 225	36 429	42 191	**47 004**

(après répartition, en millions de francs)

Passif	*31-12-75*	*31-12-76*	*31-12-77*
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire	28 596	33 072	**36 129**
• comptes à vue	10	7	**4**
• comptes et emprunts à échéance	28 586	33 065	**36 125**
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers	3 579	3 705	**4 103**
• comptes à vue	229	243	**239**
• comptes et emprunts à échéance	161	164	**235**
• fonds de répartition C.F.E.C.	3 189	3 298	**3 629**
Comptes de régularisation et créditeurs divers	2 199	2 557	**3 291**
Emprunts obligataires	2 014	2 408	**3 435**
Fonds propres	2 457	2 740	**3 084**
• part des tiers dans les fonds propres des filiales	1 417	1 508	**1 613**
• part de la Compagnie Bancaire	1 040	1 232	**1 471**
	38 845	**44 482**	**50 042**

Résultats consolidés du Groupe de la Compagnie Bancaire

1976

en milliers de francs

	Charges	Produits	Soldes
A.1. Opérations bancaires traitées avec la clientèle			
Intérêts et commissions sur les crédits :			
• immobiliers		2 938 964	
• à l'équipement des entreprises		703 749	
• à l'équipement des ménages		930 691	
Intérêts des comptes de la clientèle et des bons de caisse	34 355		
Loyers et amortissements des immeubles et matériels en crédit-bail :			
• immeubles	21 788	126 374	
• matériels	844 246	1 209 894	
A.2. Autres opérations ou activités courantes			
Produits des opérations de promotion immobilière		86 335	
Produits des opérations de location simple		29 573	
Produits techniques des opérations d'assurance		8 137	
Produits des prestations de service		98 294	
Produits accessoires		26 269	
Profits et pertes divers	6 642	18 451	
A.3. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires			
Intérêts et commissions versés	3 134 165		
Intérêts et charges des emprunts obligataires	229 683		
Intérêts et commissions perçus		55 990	
Produits et charges des opérations commerciales	**4 270 879**	**6 232 721**	**+ 1 961 842**
B. Revenus du portefeuille-titres			
Revenus des obligations		6 285	
Revenus d'actions ou de parts de sociétés		13 914	
Revenus du portefeuille-titres		**20 199**	**+ 20 199**
C. Charges d'exploitation			
Frais généraux :			
• charges de personnel	601 036		
• autres frais généraux	393 190		
Dotations aux comptes d'amortissement :			
• des immobilisations d'exploitation	20 717		
• des autres investissements	5 829		
Pertes sur créances et dotations nettes aux provisions pour risques	91 066		
Participation et intéressement des salariés	37 175		
Charges d'exploitation	**1 149 013**		**— 1 149 013**
RESULTAT D'EXPLOITATION BRUT			**+ 833 028**
Impôt sur les résultats d'exploitation			— 414 049
RESULTAT D'EXPLOITATION NET			**+ 418 979**
D. Résultats hors exploitation			
Mouvements des provisions sur titres	4 111	60	
Plus et moins-values à long terme et plus-values exonérées sur cessions	1 189	3 722	
	5 300	3 782	— 1 518
Impôt sur les résultats hors exploitation			— 320
Résultats hors exploitation nets			— 1 838

en milliers de francs

1977

	Charges	Produits	Soldes
A.1. Opérations bancaires traitées avec la clientèle			
Intérêts et commissions sur les crédits :			
• immobiliers		3 454 543	
• à l'équipement des entreprises		835 954	
• à l'équipement des ménages		1 038 903	
Intérêts des comptes de la clientèle et des bons de caisse	59 498		
Loyers et amortissements des immeubles et matériels en crédit-bail :			
• immeubles	29 120	162 566	
• matériels	1 026 087	1 512 924	
A.2. Autres opérations ou activités courantes			
Produits des opérations de promotion immobilière		81 993	
Produits des opérations de location simple		33 320	
Produits techniques des opérations d'assurance		16 248	
Produits des prestations de service		112 852	
Produits accessoires		39 197	
Profits et pertes divers	21 564	16 072	
A.3. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires			
Intérêts et commissions versés	3 670 962		
Intérêts et charges des emprunts obligataires	373 798		
Intérêts et commissions perçus		59 820	
Produits et charges des opérations commerciales	**5 181 029**	**7 364 392**	**+ 2 183 363**
B. Revenus du portefeuille-titres			
Revenus d'obligations		12 633	
Revenus d'actions ou de parts de sociétés		11 649	
Revenus du portefeuille-titres		**24 282**	**+ 24 282**
C. Charges d'exploitation			
Frais généraux :			
• charges de personnel	682 682		
• autres frais généraux	432 103		
Dotations aux comptes d'amortissement :			
• des immobilisations d'exploitation	23 123		
• des autres investissements	10 569		
Pertes sur créances et dotations nettes aux provisions pour risques	114 060		
Participation et intéressement des salariés	40 885		
Charges d'exploitation	**1 303 422**		**— 1 303 422**
RESULTAT D'EXPLOITATION BRUT			**+ 904 223**
Impôt sur les résultats d'exploitation			— 443 069
RESULTAT D'EXPLOITATION NET			**+ 461 154**
D. Résultats hors exploitation			
Mouvements des provisions sur titres	6 619	2 698	
Plus et moins-values à long terme et plus-values exonérées sur cessions	278	2 379	
	6 897	5 077	— 1 820
Impôt sur les résultats hors exploitation			— 16
Résultats hors exploitation nets			— 1 836

Répartition des résultats consolidés du Groupe

en milliers de francs

	1976	1977
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET	**418 979**	**461 154**
— Part des tiers associés dans les filiales	— 199 598	— 204 411
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE LA COMPAGNIE BANCAIRE	**219 381**	**256 743**
Résultats hors exploitation nets	— 1 838	— 1 836
— Part des tiers	+ 472	— 122
— Part de la Compagnie Bancaire	— 2 310	— 1 714

Evolution des résultats consolidés du Groupe

(en millions de francs)

	1968	*1969*	*1970*	*1971*	*1972*	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*	*1977*
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU GROUPE										
• brut	149	141	255	460	559	487	432	710	833	904
• net	77	77	131	234	287	255	196	366	419	461

Evolution des résultats consolidés de la Compagnie Bancaire

	1968	*1969*	*1970*	*1971*	*1972*	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*	*1977*
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE LA COMPAGNIE BANCAIRE										
• en millions de francs	36	29	55	109	129	108	75	168	219	257
• **en francs par action ajustée**	**11**	**9**	**16**	**29**	**34**	**28**	**20**	**44**	**57**	**67**

Note sur les comptes consolidés

1 - Le champ de la consolidation

Les sociétés dont les comptes et les résultats sont consolidés sont celles dont la Compagnie Bancaire assume la responsabilité et la direction, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses filiales.

La notion du Groupe n'est pas définie par des taux de participation; elle est fondée sur :
— l'unité de commandement;
— la communauté des moyens de gestion;
— la centralisation de la politique financière.

Toutes les sociétés retenues (la liste en est précisée ci-après) font l'objet d'une consolidation intégrale.

2 - Les principes comptables

a - Ajustement comptable des agios d'opérations de financement de ventes à crédit.

Les établissements du Groupe spécialisés dans cette forme d'intervention — Cetelem, Cofica et, pour partie, l'U.F.B. — comptabilisent comme suit leurs opérations de financement de ventes à crédit.

Lors de l'utilisation du crédit par le client, sont inscrits :
— à l'actif du bilan, la totalité des échéances dues par le client pendant toute la durée du crédit,
— au crédit du compte d'exploitation, la totalité des agios inclus dans ces échéances.

Il est donc nécessaire, aux arrêtés de comptes annuels, de procéder à un ajustement comptable pour éliminer des produits de l'exercice les agios inclus dans les échéances postérieures à la clôture de cet exercice. Cet ajustement est inscrit par les sociétés au passif de leur bilan. Les agios non encore échus sont compris à l'actif dans les encours ou dans les débiteurs divers.

Par contre, dans le bilan consolidé, ces ajustements ont été portés en diminution des comptes d'actif, de sorte que les encours n'apparaissent plus que pour leur montant en capital.

b - Réescompte comptable.

Les opérations qui par l'escompte d'effets donnent lieu à un règlement par avance soit des agios versés par la clientèle, soit des agios payés aux établissements qui mobilisent les crédits, font l'objet d'un réescompte comptable calculé à des taux identiques à ceux des opérations en cause; le solde de ce réescompte est inscrit dans les comptes de régularisation.

Les loyers perçus au titre d'opérations de location ou de crédit-bail pour des périodes non entièrement écoulées font l'objet d'ajustements comptables analogues.

c - Résultats financiers des sociétés de crédit-bail.

Les résultats des sociétés de crédit-bail mobilier ou immobilier, retenus pour l'établissement des comptes consolidés, sont les résultats établis en fonction d'amortissements "financiers", correspondant pour chaque opération de crédit-bail à un rendement constant des capitaux engagés.

Pour Locabail, il est tenu compte des "valeurs résiduelles" des contrats en cours, c'est-à-dire du produit de la cession éventuelle des biens loués, cession qui peut intervenir et — intervient très généralement — en fin de contrat à un prix convenu dès l'origine. Le produit de ces valeurs résiduelles est supposé acquis progressivement, au rythme de l'amortissement financier du capital engagé, sous réserve toutefois d'un abattement de 10 % pour tenir compte des cas dans lesquels le locataire ne lève pas l'option d'achat dont il bénéficie.

Cette procédure diffère de celle qui est retenue par la société, laquelle comptabilise le produit de la vente des matériels au moment de son encaissement effectif en fin de contrat. En effet, pour probable que soit cet encaissement, les valeurs résiduelles ne constituent pas juridiquement une créance qui puisse être escomptée.

d - Provisions affectées à la couverture de risques non spécifiques.

Certaines dotations aux provisions pour éventualités diverses, aux provisions pour investissement, aux provisions forfaitaires pour risques moyen terme sont considérées comme ayant le caractère de réserves lorsqu'elles ne couvrent pas des risques spécifiques. Elles sont, lors de la consolidation, ajoutées aux résultats; les reprises en sont déduites.

e - Provision pour impôt.

Pour obtenir par le résultat net consolidé une image correcte du profit réalisé par le Groupe, les provisions pour impôt constituées par les sociétés sont modifiées en fonction des corrections de résultats effectuées au cours de la consolidation.

Les principales modifications proviennent du calcul d'un impôt :
— sur la fraction du résultat financier de Locabail excédant le bénéfice imposable;
— sur 85 % des résultats des "Sicomi" Locabail-Immobilier et Sicar;
— de 25 % sur les sommes affectées en franchise d'impôt aux réserves spéciales "profits de construction";
— de distribution : le bilan consolidé étant présenté après répartition, on constitue une provision pour les impôts qui seront dûs par les sociétés consolidées, au titre des dividendes qu'elles sont appelées à recevoir d'autres sociétés du Groupe.

3 - Le bilan consolidé

a - Concours à la clientèle.

Figurent dans ce poste du bilan les principaux actifs productifs.

Les montants des crédits en cours sont obtenus, pour chacun des grands secteurs d'intervention du Groupe, en ajoutant aux montants inscrits dans les bilans des sociétés (sous réserve des dispositions mentionnées au *a)* des principes comptables) les divers éléments figurant au hors-bilan : effets circulant sous endos, valeurs données en pension à recevoir. Ces montants incluent les encours contentieux, nets des provisions pour créances douteuses et risques spécifiques.

Les matériels et immeubles donnés en crédit-bail sont estimés à la valeur comptable de ces immobilisations, nette d'amortissements financiers.

Les participations à des opérations de promotion immobilière sont constituées par les mises de fonds du Groupe dans des sociétés de construction ainsi que par ses participations dans le financement de centres commerciaux dont la réalisation est contrôlée par la Segece.

b - Immobilisations.

Sont inscrites à ce poste toutes les immobilisations, et notamment les immeubles de bureaux, nécessaires à l'exercice des activités du Groupe.

c - Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire.

Sont regroupées dans ce poste du passif toutes les ressources que le Groupe se procure directement auprès des banques et des organismes de réescompte et celles qu'il collecte sur les marchés monétaire et hypothécaire ou emprunte sur le marché des devises : ces ressources sont, pour une grande part, comptabilisées dans les engagements hors-bilan des différentes sociétés concernées.

d - Fonds propres.

Les fonds propres inscrits dans les comptes des différentes sociétés du Groupe sont corrigés des variations d'actif net dues aux aménagements résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus.

Le bilan consolidé étant présenté après répartition, les fonds propres incluent les résultats d'exploitation et les plus ou moins-values de l'exercice, sous déduction des dividendes qui seront versés à des tiers.

4 - Le compte de résultats consolidés

A1. Opérations bancaires traitées avec la clientèle

a - Intérêts et commissions sur les crédits.

D'une manière générale, cette rubrique inclut toutes les sommes à la charge des clients, c'est-à-dire, outre les intérêts et commissions proprement dits, les perceptions forfaitaires pour frais de dossier, les indemnités de résiliation, les frais de gestion versés par les titulaires d'un contrat de crédit différé.

En sont exclues, les primes d'assurance encaissées par les sociétés de crédit pour le compte d'organismes tiers, ainsi que les quote-parts d'intérêts et commissions revenant à d'autres établissements au titre de leurs participations ou de leurs interventions dans les opérations de crédit du Groupe.

b - Loyers des immeubles et des matériels donnés en crédit-bail.

Ces loyers sont enregistrés hors-taxes.

Aux loyers proprement dits sont assimilés les pré-loyers qui rémunèrent les capitaux investis dans des immeubles en cours de construction faisant l'objet d'un engagement de crédit-bail.

Est également incluse dans cette rubrique la part, non inscrite dans les recettes locatives des exercices antérieurs, des plus-values dégagées par les cessions de matériels ou d'immeubles précédemment loués en crédit-bail.

Sont exclus des recettes locatives les droits d'entrée encaissés par les "Sicomi" qui correspondent à la prise en charge directe, par les locataires, d'une partie des investissements effectués. Il en est de même des remboursements de charges locatives par les occupants, qui sont traités comme une atténuation des dépenses générales de gestion.

A2. Autres opérations ou activités courantes

a - Produits des opérations de promotion immobilière.

Figurent dans cette rubrique les rémunérations des capitaux engagés : marges réalisées sur les ventes d'immeubles en promotion directe, quote-parts des résultats des sociétés de construction-vente et intérêts perçus sur les avances consenties à ces sociétés.

b - Produits des opérations de location simple.

Les loyers perçus sont comptabilisés hors taxes. En sont déduits les amortissements, calculés selon le mode linéaire, aux taux habituellement pratiqués pour chacune des catégories de biens concernés.

c - Produits techniques des opérations d'assurance.

Les produits concernés sont ceux que constitue la fraction des primes perçues, dénommée "chargement", qui est destinée à assurer la couverture des frais de gestion.

Cette rubrique ne comprend pas les revenus financiers des opérations d'assurances : les revenus du portefeuille-titres détenu en emploi des "provisions techniques" ont été maintenus avec ceux qui proviennent des autres éléments du portefeuille-titres.

d - Produits des prestations de service.

Ces produits sont composés des honoraires de gestion immobilière, des honoraires d'études et des ventes de travaux à façon réalisés par les sociétés d'informatique.

e - Produits accessoires.

Ces produits incluent notamment les ristournes et commissions diverses rétrocédées par les compagnies d'assurances qui participent à la couverture de risques liés aux opérations de crédit.

f - Profits et pertes divers.

Tous les produits ou charges occasionnels qui ne concernent aucune autre rubrique sont groupés dans les profits et pertes divers.

A3. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires

a - Intérêts et commissions versés.

Figurent sous cette rubrique toutes les sommes versées par le Groupe aux organismes bancaires, soit au titre de ses emprunts, soit au titre des engagements reçus en matière de facultés de refinancement.

b - Intérêts et charges des emprunts obligataires.

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont intégralement amortis pendant l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Ces frais sont assimilés aux intérêts des emprunts.

Au montant des intérêts est ajouté également celui des dotations annuelles à l'amortissement des primes de remboursement pour ceux des emprunts qui ont été assortis de ce complément de rémunération.

c - Intérêts et commissions perçus.

Ces perceptions correspondent aux rémunérations encaissées par le Groupe au titre des concours de trésorerie qu'il apporte à des organismes bancaires.

B. Revenus du portefeuille-titres

Figurent à cette rubrique tous les revenus du portefeuille-titres et en particulier ceux de titres détenus en emploi des provisions techniques des activités d'assurance. Ont seuls été éliminés les revenus des titres émis par des sociétés consolidées.

C. Charges générales courantes d'exploitation

a - Charges de personnel.

Figurent à cette rubrique le montant :

— des appointements,
— des provisions pour congés payés constituées soit au titre de droits acquis depuis l'ouverture de la période de référence en cours à la fin de l'exercice, soit au titre de droits antérieurs non encore utilisés,
— des charges sociales,
— des contributions des sociétés aux œuvres sociales du Groupe.

Ne sont inclus ni le montant de la participation des salariés, ni celui de leur intéressement, qui font l'objet d'une rubrique distincte.

b - Autres frais généraux.

Les commissions attribuées par certaines sociétés aux intermédiaires agréés qui leur transmettent les demandes de la clientèle sont assimilées à des charges d'exploitation.

c - Dotations aux comptes d'amortissement.

Les dotations d'amortissement faites au titre d'investissements autres que les immobilisations d'exploitation s'appliquent aux frais d'établissement ou aux frais des augmentations de capital. Les uns et les autres sont intégralement amortis au cours de l'exercice où ils ont été enregistrés.

d - Participation et intéressement des salariés.

Il s'agit des sommes attribuées aux salariés du Groupe au titre de l'exercice, selon l'accord conclu avec les représentants du personnel en application de l'ordonnance du 17 août 1967 sur la participation des salariés aux fruits de l'expansion, ainsi que des sommes versées aux salariés au titre du régime facultatif d'intéressement prévu par l'ordonnance du 7 janvier 1959.

Le montant global de l'intéressement est déterminé sur les mêmes bases de calcul que celui de la participation.

D. Résultats exceptionnels ou hors exploitation

Ces résultats, qui ont une influence sur l'évolution des fonds propres du Groupe, ne ressortent pas des conditions courantes de l'exploitation.

Ils sont généralement constitués par les plus ou moins values à long terme, exonérées fiscalement ou non, réalisées à l'occasion de cessions d'éléments d'actif (titres ou immobilisations).

5 - Les sociétés consolidées

a - Principales sociétés du Groupe.

	Participation de la Compagnie Bancaire au capital	Part d'intérêts de la Compagnie Bancaire (*)
	(en %, au 31 décembre 1977)	
Compagnie Bancaire	100	100
U.F.B. (Union Française de Banques)	80,1	80,1
Locabail (Compagnie pour la Location d'Équipements Professionnels)	55,3	55,4
Cetelem (Crédit à l'Equipement des Ménages)	80,9	80,9
Cofica	—	79,7
Cofibail Auto	—	89,3
U.C.B. (Union de Crédit pour le Bâtiment)	31,6	32,6
C.F.E.C. (Compagnie Française d'Épargne et de Crédit)	—	32,5
Locabail Immobilier	24,6	26,4
Sinvim (Société d'Investissements Immobiliers de France)	23,8	25,6
Sinvim-Construction	—	25,6
Segece (Société d'Étude et de Gestion des Centres d'Équipement)	74,2	82,3
Sicar (Société Immobilière de Construction et Aménagement du Centre de Rungis)	56,4	63,3
Cardif (Compagnie d'Assurances et d'Investissements de France)	62,0	66,9
Foncière de la Compagnie Bancaire	18,2	61,6

(*) voir nota page suivante

b - Autres sociétés ou organismes du Groupe.

Contribuent, tant ensemble qu'individuellement, pour moins de 1 % au résultat net consolidé du Groupe :
Alphanumériс-Europe, Alphanumériс-France, Carnegi, Carnegi et Cie, Capem, Cardif R.D., Compagnie Financière Kléber, Étoile-Galilée, Gestion-Service, Information-Logement, Kléber-Foncier, Kléber-Investissement, Kléber-Participations, Kléber-Portefeuille, Kléber-Russie, Kléber-Valeurs, Klérim, Klérim-Habitation, Loca, Locabail-Auto, Presbourg Lapérouse, Presbourg Lapérouse et Cie, Photocomposition Services Europe, Savelme, Société Coopérative d'Études et de Gestion du Groupe de la Compagnie Bancaire, Sinvim et Cie, Société d'Informatique et de Systèmes SIS, Socappa, Sofarim, Sofarim-Habitation, Solveg, Solveg et Cie, Syntéco, Ufra-Services et Urba-Gestion.

(*) Le taux de la part d'intérêts détenue par la Compagnie Bancaire dans une Société consolidée est la somme pondérée des taux des participations au capital de cette société qui sont détenues soit directement par la Compagnie Bancaire elle-même, soit indirectement par l'intermédiaire de sociétés du Groupe entrant dans le champ de la consolidation.

Le taux d'une participation indirecte de la Compagnie Bancaire dans le capital d'une société du Groupe est la somme des produits obtenus en multipliant le taux de participation de la Compagnie Bancaire dans le capital des sociétés actionnaires par le taux de participation de celles-ci dans le capital de la société considérée.

Les parts d'intérêts détenues par la Compagnie Bancaire mesurent la fraction du bénéfice propre des sociétés concernées qui contribue au résultat consolidé.

La Compagnie Bancaire publie un recueil d informations statistiques et financières sur les sociétés de son Groupe qu'elle adressera à toutes les personnes qui lui en exprimeront la demande (*).

(*) 25, avenue Kléber, 75116 Paris, (bureau 435) - téléphone 525.25.25 (poste 45.52).

Réalisation Jacques Roch, impression SNI Paul Dupont

le groupe

3

Compagnie Bancaire
1977

Le Groupe de la Compagnie Bancaire

Le développement et les résultats des principales sociétés du Groupe, qui sont résumés dans ce document annexé au rapport du Directoire, font également l'objet d'un annuaire statistique et financier détaillant leurs évolutions depuis 1970.

Cet annuaire sera adressé sans frais à toute personne qui en exprimera la demande (*).

(*) 25 avenue Kléber 75116 Paris (bureau 435), téléphone 525-25-25 (poste 45-52).

Le Groupe

(au 31 décembre 1977)

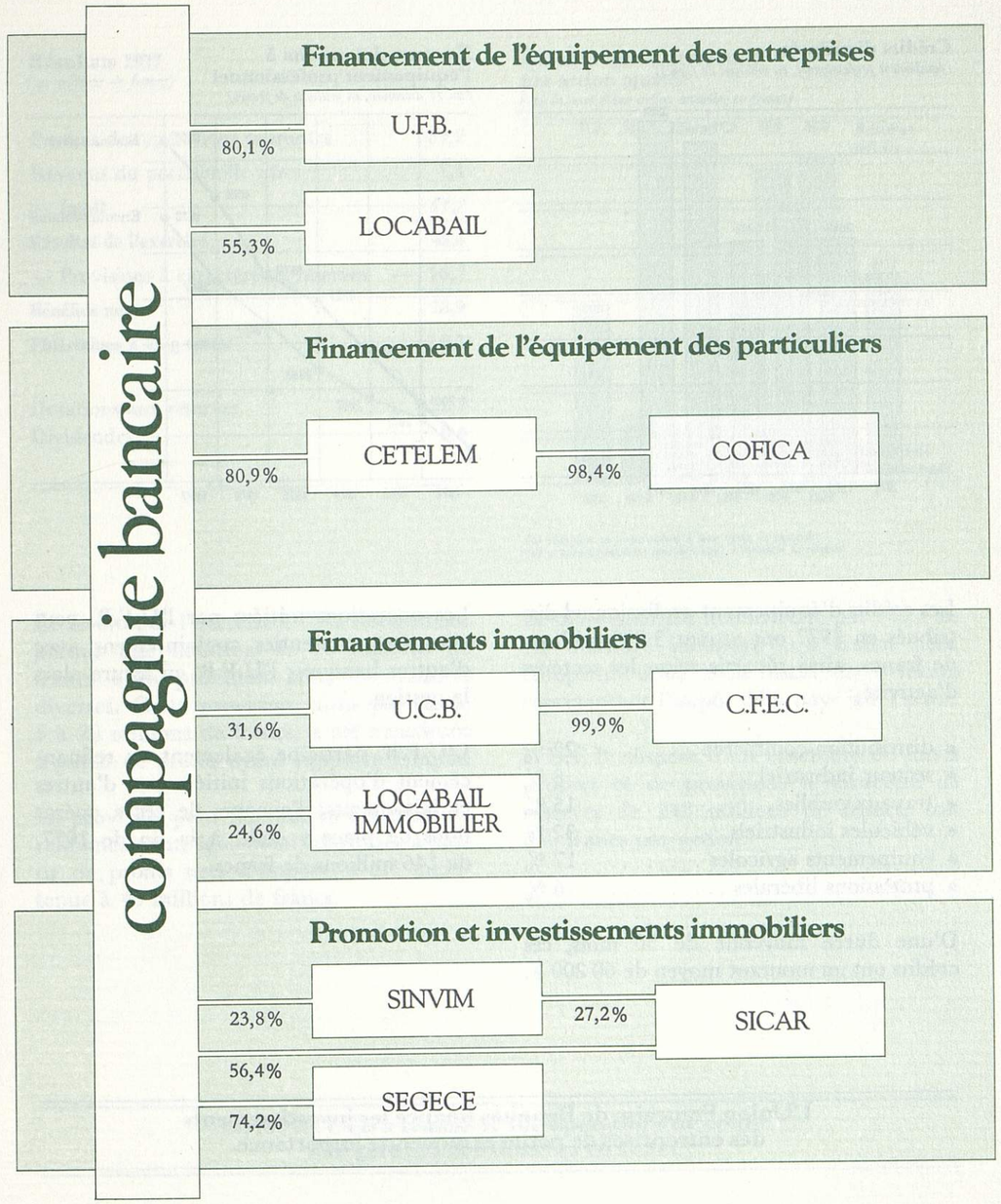

Union Française de Banques

Crédits distribués
(équipement professionnel, en millions de francs)

Encours des crédits à l'équipement professionnel
(au 31 décembre, en millions de francs)

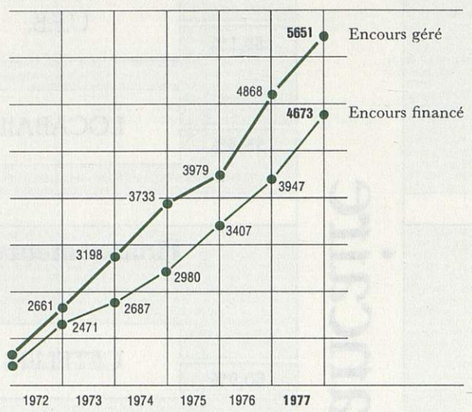

Les crédits d'équipement professionnel distribués en 1977 ont atteint 3 093 millions de francs, ainsi répartis selon les secteurs d'activité :

- distribution-commerce..... 22 %
- secteur industriel ..... 8 %
- travaux publics..... 15 %
- véhicules industriels ..... 32 %
- équipements agricoles ..... 17 %
- professions libérales ..... 6 %

D'une durée moyenne de 50 mois, ces crédits ont un montant moyen de 60 200 F.

Les opérations initiées par l'U.F.B. peuvent être consenties conjointement avec d'autres banques; l'U.F.B. en assure alors la gestion.

L'U.F.B. participe également au refinancement d'opérations initiées par d'autres établissements; l'encours de ces « opérations de place » était, à la fin de 1977, de 146 millions de francs.

L'Union Française de Banques finance les investissements des entreprises de petite et moyenne importance.

Résultats 1977
(en millions de francs)

Produit des opérations courantes	89,2
Revenus du portefeuille-titres	1,1
— *Impôt*	— *44,7*
Résultat de l'exercice	**45,6**
— Provisions à caractère de réserves	— 16,7
Bénéfice net	**28,9**
Plus-values à long terme	**0,2**
Dotations aux réserves	22,7
Dividendes	6,4

Résultat net et dividende par action ajustée
(sur la base d'une action actuelle, en francs)

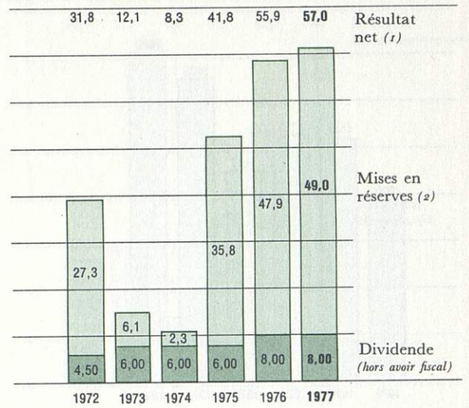

(1) hors plus ou moins-values à long terme ou exonérées
(2) y compris dotations aux provisions à caractère de réserves

Le résultat de l'exercice 1977 a notamment permis une dotation de 15 millions de francs à la provision pour éventualités diverses. Cette provision, ainsi portée de 5 à 20 millions de francs, a été constituée à partir de profits ayant supporté l'impôt.

La provision pour fluctuation des coûts de refinancement, également constituée à partir de profits nets d'impôts, a été maintenue à 40 millions de francs.

Le dividende par action versé par l'U.F.B. est demeuré inchangé : 8 francs nets, complétés d'un avoir fiscal de 4 francs représentant l'impôt déjà payé au Trésor.

L'U.F.B. dispose d'un ensemble de fonds propres et de provisions à caractère de réserves de 248 millions de francs, soit 310 francs par action.

En 1977, l'UFB a réalisé 51 300 opérations de crédit. Elle gère 125 000 dossiers en cours.

LOCABAIL
et LOCABAIL-AUTO

Achats de matériel
(en millions de francs, taxes comprises)

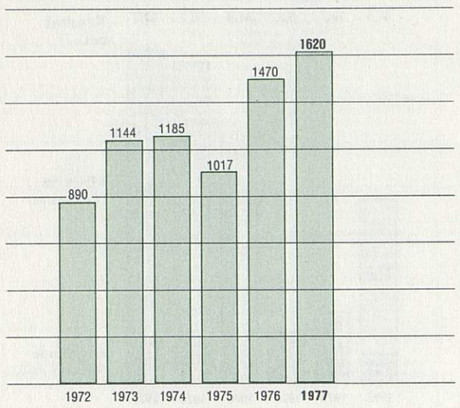

Encours financier
(au 31 décembre, en millions de francs)

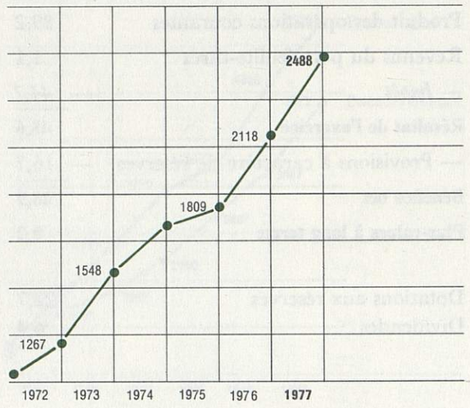

Les opérations de crédit-bail réalisées en 1977 ont porté sur des matériels d'un prix d'achat global de 1 620 millions de francs, TVA comprise.

Leur montant unitaire est en moyenne de 87 900 francs, leur durée de 52 mois.

Les investissements de LOCABAIL se répartissent ainsi :

- distribution-commerce..... 16 %
- secteur industriel ..... 26 %
- travaux publics..... 24 %
- véhicules industriels ..... 29 %
- professions libérales ..... 5 %

Après déduction des amortissements « financiers », lesquels correspondent pour chaque opération de crédit-bail à un rendement constant des capitaux engagés, le montant des matériels donnés en location s'élevait, au 31 décembre 1977, à 2 488 millions de francs.

LOCABAIL finance, par des opérations de crédit-bail, les biens d'équipement des entreprises.

Résultats 1977 (1)
(en millions de francs)

Produit des opérations courantes		109,2
Revenus du portefeuille-titres		0,1
Bénéfice financier (avant impôt)		**109,3**
— Provisions à caractère de réserves	—	0,5
— Amortissements complémentaires	—	78,0
— *Impôt*	—	*15,3*
Bénéfice net		**15,5**
Dotations aux réserves		3,4
Dividendes		12,1

(1) Locabail seule

Bénéfice financier net et dividende par action ajustée *(1)*
(sur la base d'une action actuelle, en francs)

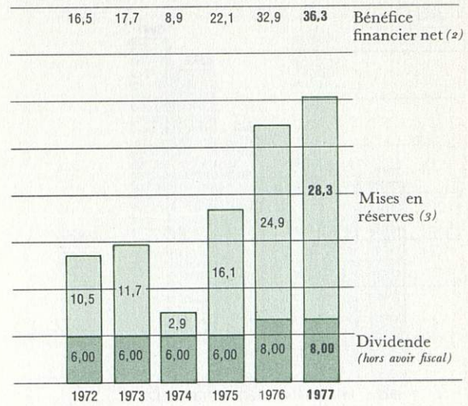

(1) Locabail seule
(2) après impôt théorique au taux de 50 %
(3) y compris dotations à la réserve financière (amortissements complémentaires) et aux provisions à caractère de réserves

Propriétaire de biens d'équipement, LOCABAIL a la faculté de procéder à des amortissements linéaires ou dégressifs, dont le montant est, en période de croissance, supérieur à celui des amortissements « financiers » : les dotations d'amortissement de 1977 comprennent 78 millions de francs d'amortissements complémentaires. La réserve latente ainsi constituée atteint à présent 258 millions de francs.

Le montant des plus-values de cession à attendre de la vente des matériels en cours de location a progressé durant l'année de 193 à 215 millions de francs.

Les actionnaires de LOCABAIL recevront un dividende par action inchangé : 8 francs nets plus 4 francs d'avoir fiscal.

Les fonds propres consolidés de LOCABAIL (le montant de la réserve latente constituée par les dotations d'amortissement complémentaires étant l'objet d'un abattement de 50 % au titre de l'impôt futur) s'élèvent à 350 millions de francs, soit 231 francs par action LOCABAIL.

En 1977, LOCABAIL a réalisé 18 400 opérations de crédit-bail. Elle gère 59 000 dossiers en cours.

CETELEM

Prêts accordés
(hors agios, en millions de francs)

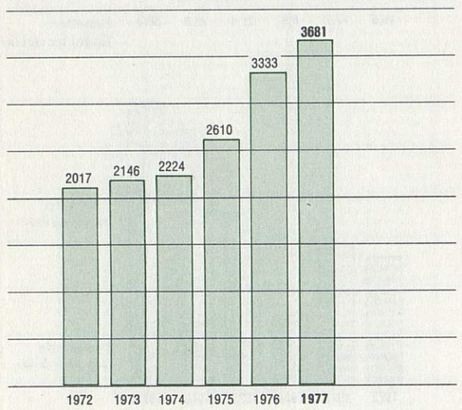

Encours au 31 décembre
(en millions de francs)

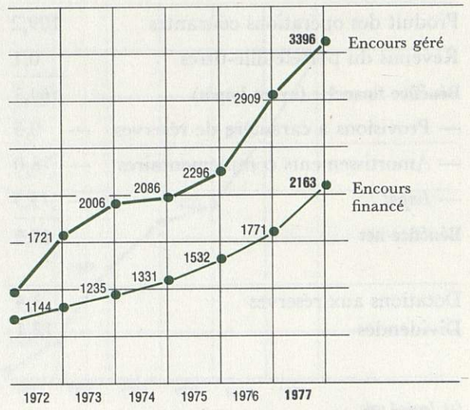

Les prêts accordés en 1977 ont atteint un montant de 3 681 millions de francs. Leur montant moyen est de 4 000 francs, leur durée moyenne de 14 mois.

Les crédits distribués par le CETELEM peuvent être financés par d'autres établissements bancaires ou financiers. Le CETELEM en assume toutefois la gestion et le recouvrement.

Le CETELEM, qui détient 98,4 % des actions de COFICA, a obtenu en 1977 un résultat net consolidé de 69,2 millions de francs, soit 50 francs par action CETELEM.

Le CETELEM finance les équipements domestiques et familiaux.

Résultats 1977
(en millions de francs)

Produit des opérations courantes		58,6
Revenus du portefeuille-titres		6,8
— *Impôt*	—	*29,3*
Résultat de l'exercice		**36,1**
— Provisions à caractère de réserves	—	0,8
Bénéfice net		**35,3**
Dotations aux réserves		24,2
Dividendes		11,1

Résultat net consolidé et dividende par action ajustée
(sur la base d'une action actuelle, en francs)

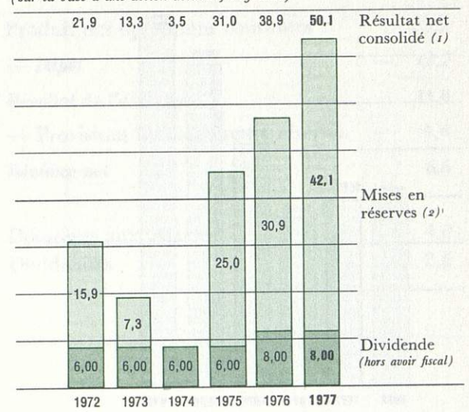

(1) hors plus ou moins-values à long terme ou exonérées
(2) dotations aux réserves et aux provisions à caractère de réserves, chez Cételem, chez Cofica et chez Cofibail-Auto.

Résultats consolidés 1977 du CETELEM
(en millions de francs)

Résultat brut CETELEM		65,4
Résultat brut COFICA		73,3
Résultat brut COFIBAIL-AUTO		23,2
— Dividendes internes	—	7,8
Résultat brut consolidé		**154,1**
— Impôts	—	77,6
— Part des tiers	—	7,3
Résultat net consolidé du CETELEM		**69,2**

Le dividende 1977 a été maintenu à 8 francs par action. Assorti d'un avoir fiscal de 4 francs, représentant l'impôt déjà payé au Trésor, il procurera aux actionnaires un revenu global de 12 francs par action.

Le bilan consolidé de CETELEM, COFICA et COFIBAIL-AUTO fait apparaître que les fonds propres consolidés du CETELEM sont de 424 millions de francs, soit 307 francs par action CETELEM.

En 1977, le CETELEM et ses filiales COFICA et COFIBAIL-AUTO ont distribué 1 008 000 crédits. Ils gèrent ensemble 1 840 000 dossiers.

COFICA
et COFIBAIL-AUTO

Financements consentis
(en millions de francs)

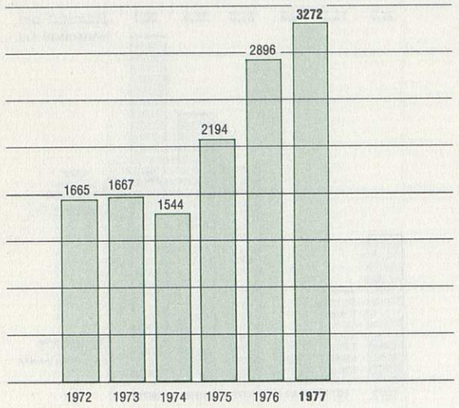

Encours au 31 décembre
(en capital, en millions de francs)

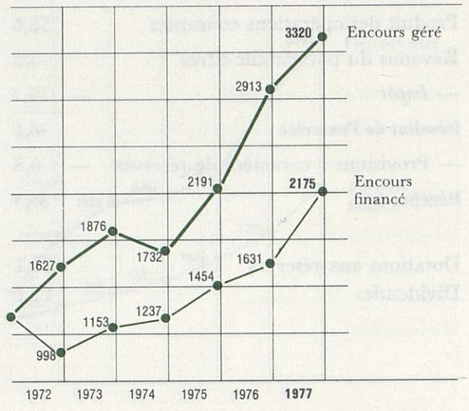

Les financements nouveaux consentis en 1977 - soit sous forme de crédits par COFICA, soit sous forme de leasings par COFIBAIL-AUTO - se sont élevés à 3 272 millions de francs.

Les achats financés par COFICA ont concerné :

- les autos neuves, pour ..... 38 %
- les autos d'occasion, pour ..... 37 %
- les bateaux et caravanes, pour . 15 %
- divers matériels, pour ..... 10 %

Une partie des crédits distribués et gérés par COFICA sont financés par d'autres établissements.

COFICA et sa filiale COFIBAIL-AUTO sont spécialisées dans le financement des véhicules automobiles.

Résultats 1977 de COFICA
(en millions de francs)

Produit des opérations courantes	72,3
Revenus du portefeuille-titres	1,0
— *Impôt*	— *36,4*
Résultat de l'exercice	**36,9**
— Provisions à caractère de réserves	— 11,5
Bénéfice net	**25,4**
Dotations aux réserves	18,5
Dividendes	6,9

Résultats 1977 de COFIBAIL-AUTO
(en millions de francs)

Produit des opérations courantes	23,2
— *Impôt*	— *12,2*
Résultat de l'exercice	**11,0**
— Provisions à caractère de réserves	— 4,4
Bénéfice net	**6,6**
Dotations aux réserves	4,0
Dividendes	2,6

Le dividende 1977 de COFICA sera égal à celui de l'exercice précédent : 4 francs nets, complétés d'un avoir fiscal de 2 francs, par action de 50 francs.

COFICA détient 40 % des actions de COFIBAIL-AUTO; le solde est contrôlé par la COMPAGNIE BANCAIRE.

En 1977, COFICA et COFIBAIL-AUTO ont consenti 271 000 financements nouveaux. Elles gèrent 452 000 dossiers en cours.

Union de Crédit pour le Bâtiment

Prêts accordés
(en millions de francs)

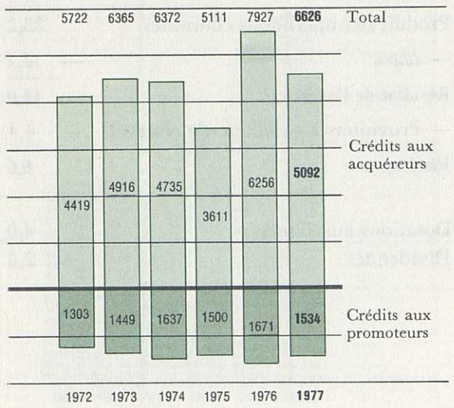

Encours au 31 décembre
(en millions de francs)

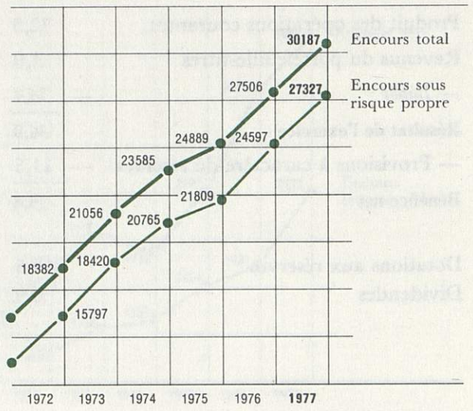

L'U.C.B. a consenti en 1977, pour la construction, l'acquisition ou la rénovation de logements, 5 092 millions de francs de prêts à moyen ou long terme, dont :

- 36 % pour des logements neufs,
- 35 % pour des logements anciens,
- 13 % pour des travaux,
- 9 % pour des terrains,
- 7 % pour des immeubles professionnels.

Le montant total des crédits en cours, distribués et gérés par l'U.C.B. s'élevait, à la fin de 1977, à 30 187 millions de francs, dont :

- prêts aux acquéreurs ..... 28 019 MF
- crédits aux promoteurs-constructeurs..... 2 043 MF

L'encours total inclut, dans la proportion de 9 %, les participations prises par d'autres établissements de crédit dans le financement de certaines opérations.

L'UCB et la CFEC financent principalement la construction, l'acquisition ou la rénovation de logements.

Résultats 1977
(en millions de francs)

Produit des opérations courantes	198,3
Revenus du portefeuille-titres	39,6
— *Impôt*	— *99,6*
Résultat de l'exercice	**138,3**
— Provisions à caractère de réserves	— 22,2
Bénéfice net	**116,1**
Moins-values à long terme	— **2,4**
Dotations aux réserves	82,2
Dividendes	31,5

Résultat net consolidé et dividende par action ajustée
(sur la base d'une action actuelle, en francs)

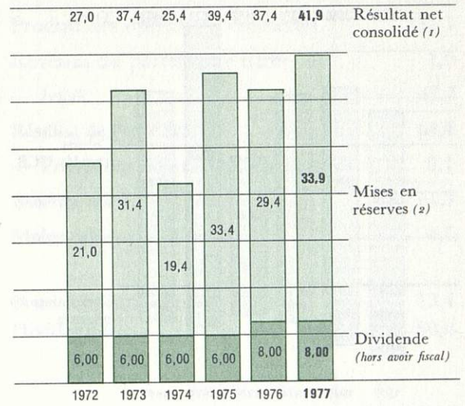

(1) hors plus ou moins-values à long terme ou exonérées
(2) dotations aux réserves et aux provisions à caractère de réserves, à l'UCB et à la CFEC

Résultats consolidés 1977 de l'UCB
(en millions de francs)

Résultat brut UCB	237,9
Résultat brut CFEC	132,1
— Dividendes internes	— 38,1
Résultat brut consolidé	**331,9**
— Impôts	— 167,3
— Part des tiers	mémoire
Résultat net consolidé de l'UCB (1)	**164,6**

(1) avant imputation de 2,5 de moins-values à long terme

L'U.C.B. a obtenu en 1977, avant dotation des provisions à caractère de réserves, un résultat net de 138,3 millions de francs. Son résultat net consolidé, après intégration des comptes de la C.F.E.C. dont l'U.C.B. détient 99,9 % des actions, a atteint 164,6 millions de francs, soit 42 francs par action.

Le dividende U.C.B. a été maintenu à 8 francs nets plus 4 francs d'avoir fiscal par action.

Le bilan consolidé U.C.B.-C.F.E.C. fait apparaître des fonds propres consolidés de 1 185 millions de francs, soit 301 francs par action de l'U.C.B.

En 1977, l'UCB a distribué 83 000 prêts immobiliers.
L'UCB et la CFEC gèrent ensemble 760 000 dossiers.

Compagnie Française d'Epargne et de Crédit

Contrats souscrits
(en millions de francs)

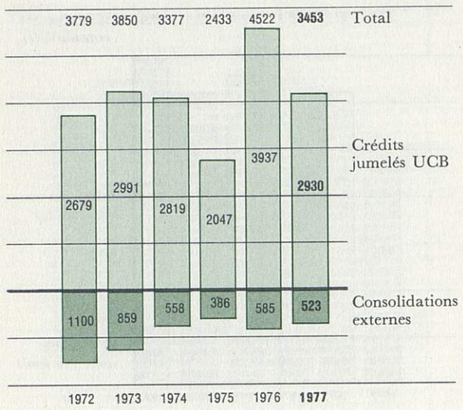

Contrats en cours
(en millions de francs)

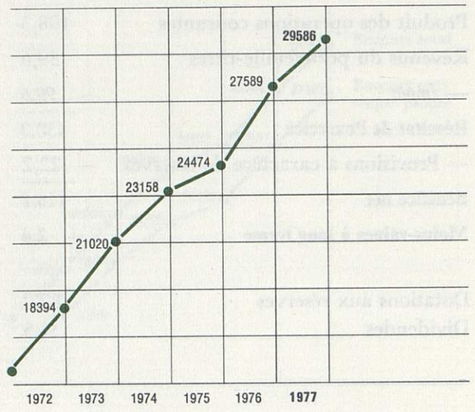

Les contrats de crédit différé de la C.F.E.C. ont pour objet de consolider, à leur échéance, des prêts immobiliers consentis pour une durée inférieure à celle du concours souhaité par le souscripteur.

Les engagements souscrits en 1977 se montent à 3 453 millions de francs et se rapportent, pour 85 %, à des prêts consentis par l'U.C.B.

Le montant total des contrats en cours, avant ou après l'attribution du crédit de la C.F.E.C., a été porté en 1977 à 29 586 millions de francs.

En 1977, 40 200 nouveaux contrats de crédit différé ont été souscrits auprès de la CFEC.

Encours des prêts attribués
(débiteurs par attribution, en millions de francs)

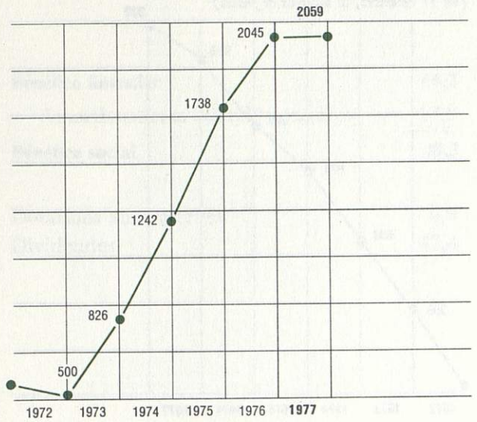

L'encours des prêts attribués, après échéance du crédit consolidé par la C.F.E.C., est resté stable en 1977.

Résultats 1977
(en millions de francs)

Produit des opérations courantes	131,1
Revenus du portefeuille-titres	1,0
— *Impôt*	— *67,7*
Résultat de l'exercice	**64,4**
— Provisions à caractère de réserves	— 0,1
Bénéfice net	**64,3**
Moins-values à long terme	— **0,1**
Dotations aux réserves	13,4
Dividendes	50,8

Le résultat net de l'exercice 1977, soit 64,4 millions de francs, a permis d'élever le dividende à 40 francs nets par action.

La CFEC gère 518 000 contrats en cours.

LOCABAIL-IMMOBILIER

Production
(engagements nets, en millions de francs)

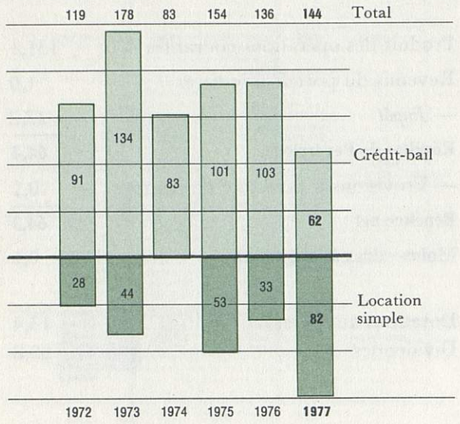

Immobilisations, nettes d'amortissements financiers
(au 31 décembre, en millions de francs)

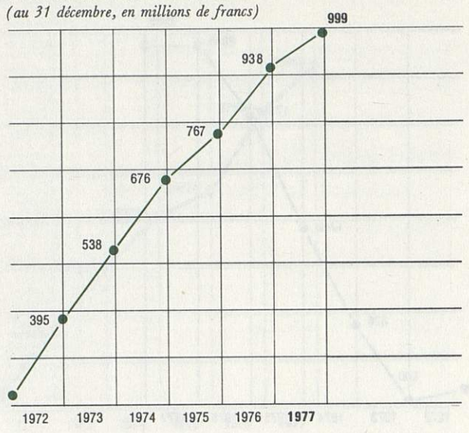

Locabail-Immobilier est une Sicomi ayant pour activité la location d'immeubles à usage industriel ou commercial, soit en crédit-bail, soit en location simple.

La valeur de ses immeubles, nette d'amortissements financiers, s'élevait à la fin de 1977 à 999 millions de francs.

Le patrimoine de Locabail-Immobilier se répartit ainsi :

par catégorie	*crédit-bail*	*location*
• surfaces commerciales	45 %	21 %
• usines, ateliers, entrepôts	29 %	14 %
• bureaux	9 %	62 %
• divers (cliniques, cinémas, hôtels)	17 %	3 %
par région		
• région parisienne	41 %	83 %
• province	59 %	17 %

Locabail Immobilier loue, en crédit-bail ou en location simple, des immeubles industriels ou commerciaux.

Résultats 1977
(en millions de francs)

Bénéfice financier	**66,2**
— Amortissements complémentaires	— 17,9
Bénéfice social	**48,3**
Dotations aux réserves	0,9
Dividendes	47,4

Bénéfice financier et fraction distribuée
(en millions de francs)

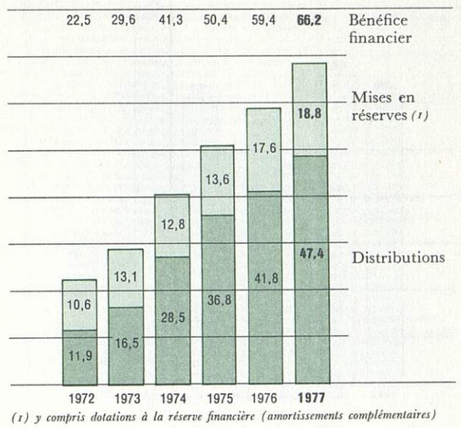

(1) y compris dotations à la réserve financière (amortissements complémentaires)

Dividende par action (1)
(en francs)

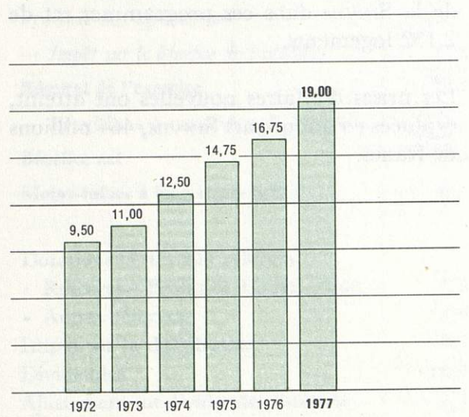

(1) actions de plein exercice

Les dotations d'amortissement de 1977 comprennent - en plus des amortissements linéaires des immeubles en location simple et, pour les immeubles en crédit-bail, des amortissements financiers correspondant pour chaque opération à un rendement constant des capitaux immobilisés - des amortissements complémentaires de 17,9 millions de francs. La réserve financière constituée par ces dotations complémentaires atteint à présent 78,7 millions de francs.

Le dividende a été augmenté de 13 % et porté à 19 francs par action.

Son patrimoine comprend 262 immeubles d'une valeur de 1 110 millions de francs.

SINVIM

SINVIM CONSTRUCTION
SINVIM et Cie

Ventes
(quote-part Sinvim, en millions de francs)

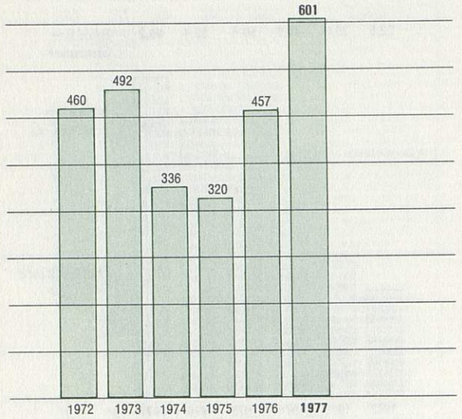

Logements mis en chantier
(quote-part Sinvim, en nombre)

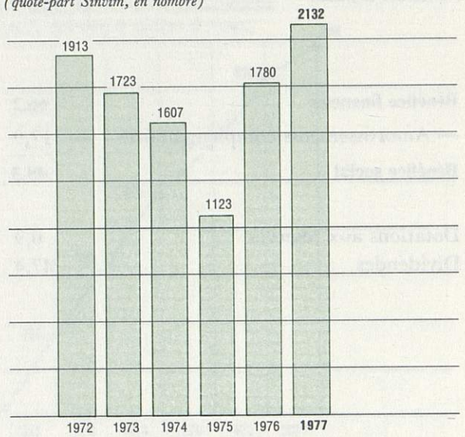

Les ventes réalisées en 1977 dans l'ensemble des programmes immobiliers du Groupe SINVIM ont porté sur 2 200 logements et 34 200 mètres carrés de bureaux, de commerces et d'entrepôts, d'une valeur totale de 860 millions de francs.

La quote-part de la SINVIM dans ces ventes est de 1 518 logements et de 22 450 mètres carrés d'autres locaux, d'une valeur globale de 601 millions de francs.

Les mises en chantier opérées en 1977 concernent 2 911 logements; la quote-part de la SINVIM dans ces programmes est de 2 132 logements.

Les prises d'affaires nouvelles ont atteint, évaluées en quote-part SINVIM, 464 millions de francs.

En 1977, la SINVIM a vendu dans l'ensemble de ses programmes 2 200 logements et 34 200 m² de bureaux, de commerces et d'entrepôts.

Evolution des réserves
(après répartition, en millions de francs)

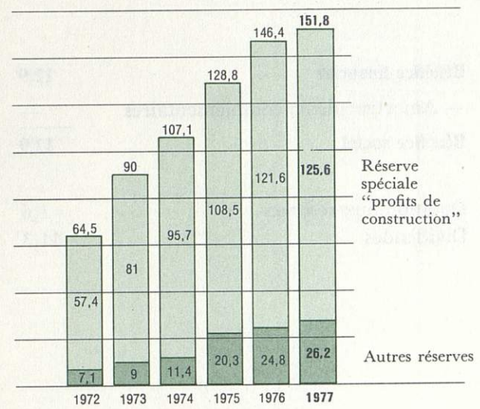

Résultat net consolidé et dividende par action
(en francs)

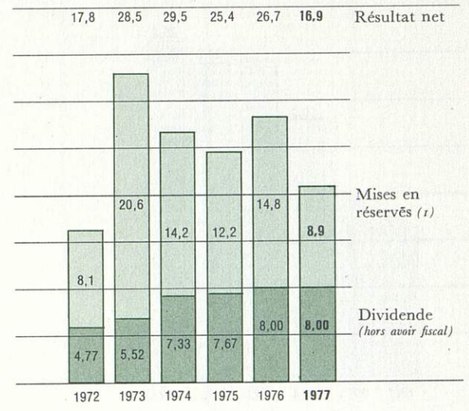

(1) y compris dotations aux provisions à caractère de réserves

Résultats 1977 du groupe SINVIM
(en millions de francs)

Produit des opérations	27,7
— *Impôt sur le bénéfice de l'exercice*	— 6,4
Résultat de l'exercice	**21,3**
— Provisions à caractère de réserves	— 0,9
Bénéfice net	**20,4**
Moins-values à long terme nettes	**— 0,2**
Dotations nettes aux réserves :	
• Réserves « Profits de Construction »	4,0
• Autres réserves	1,4
Impôt sur la distribution	3,7
Dividendes	10,0
Ajustement sur dividendes internes	1,1

La SINVIM a obtenu en 1977, après provision de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice, un bénéfice net consolidé, plus-values incluses, de 20,2 millions de francs.

Le revenu global des actionnaires a été maintenu à 12 francs par action : 8 francs de dividende net plus 4 francs d'avoir fiscal représentant l'impôt déjà payé.

Les fonds propres du Groupe SINVIM dépassent 276 millions de francs (soit 221 francs par action); 45 % d'entre eux sont des réserves « profits de construction » à statut fiscal particulier.

La quote-part de la SINVIM dans l'ensemble des opérations de promotion qu'elle a réalisée depuis 16 ans représente 32 000 logements et 160 000 m² d'autres locaux.

SEGECE

Honoraires percus
(en millions de francs)

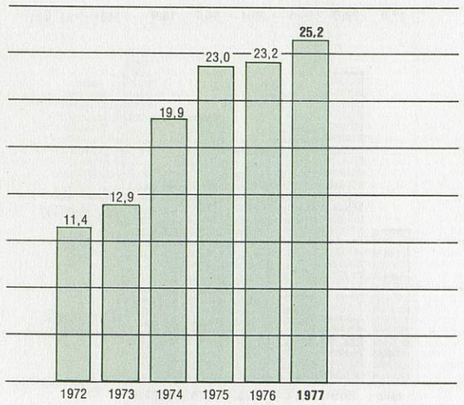

La Segece est une société de services ayant pour activités principales la promotion et la gestion de centres commerciaux.

En 1977, la Segece a achevé la réalisation et assuré la mise en service de deux centres nouveaux :

- celui de Boissénart, dans la ville nouvelle de Melun-Sénart, est constitué d'un hypermarché et de 40 boutiques,
- celui de Marseille-Bourse comporte une galerie marchande de 60 boutiques, située dans un ensemble comprenant également un grand magasin, un hôtel, un musée et des bureaux.

Les honoraires d'études de promotion ou de gestion perçus par la Segece se sont élevés en 1977 à 25,2 millions de francs.

SICAR

Résultats 1977
(en millions de francs)

Bénéfice financier	**12,9**
— Amortissements complémentaires	—
Bénéfice social	**12,9**
Dotation aux réserves	1,6
Dividendes	11,3

La Sicar, seconde société du Groupe à bénéficier du statut de Sicomi, possède un patrimoine constitué en majeure partie d'immeubles, loués en location simple, situés dans les centres commerciaux de Rungis-Belle Epine, de Créteil-Soleil et de Nantes-Beaulieu.

La Sicar a réalisé en 1977 un bénéfice de 12,9 millions de francs. Son dividende a été maintenu à 16,14 francs par action.

Réalisation Jacques Roch, impression SNI Paul Dupont